Organisation faîtière pour l'examen professionnel d'agents fiduciaires

Collection de problème 2019 Examen professionnel d'agents fiduciaires

PO2013 Page 1 de 119

Table des matières

Branche 700	Conseil et gestion d'entreprise		
	Exercice 1	Pages	3 – 12
	Exercice 2	Pages	13 – 23
	Exercice 3	Pages	24 – 30
Branche 701	Comptabilité financière/gestion financière		
	Partie 1	Pages	31 – 60
	Partie 2	Pages	61 – 71
Branche 702	Fiscalité	Pages	72 – 99
D	D())	5	
Branche 703	Révision	Pages 1	100 – 119

PO2013 Page 2 de 119

Branche 700 Conseil et gestion d'entreprise

Exercice 1

Temps imparti: 90 minutes

Nombre maximal de points: 45

PO2013 Page 3 de 119

Conseil et gestion d'entreprise Exercice 1

Temps imparti : 90 minutes Nombre maximal de points : 45

Vous travaillez depuis quelques années dans la société Meier Treuhand Sàrl. Vu le bon travail que vous fournissez et votre formation qui se termine bientôt, plusieurs mandats intéressants vous sont confiés.

Exercice 1 : Tableau de flux de trésorerie et analyse financière (16 points)

Handel SA, un nouveau client, a jusqu'à présent effectué lui-même la clôture annuelle. Vu la dégradation des liquidités, l'actionnaire principal souhaite que vous ajoutiez un tableau des flux de trésorerie à la clôture et que vous lui donniez des conseils pour améliorer les liquidités.

Vous disposez des indications suivantes. Tous les montants sont en chiffres abrégés. Le nombre de postes du bilan et du compte de résultat a été réduit à des fins de l'examen.

Bilan de clôture au 31.12

Actifs Passifs

	2017	2018		2017	2018
Trésorerie	20	3	Dettes L+P	92	108
Créances L+P	75	95	Engagements financiers à long terme	38	47
Stocks de marchandises (marchandises commerciales)	95	115	Capital-actions	100	110
Imm. corporelles	160	190	Réserve légale issue du capital	0	2
./. CV imm. corporelles	-70	-82	Réserve légale issue du bénéfice	20	22
			Réserves facultatives issues du bénéfice	30	32
	280	321		280	321

Compte de résultat 2018

	Recettes marchandises (produit commercial)	520
./.	Charges de marchandises (charges de marchandises commerciales)	-280
./.	Amortissements	-15
./.	Autres charges (= dépenses)	-207
+	Bénéfice résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	1
=	Bénéfice	19

PO2013 Page 4 de 119

Indications supplémentaires sur l'année 2018

- ▶ Les créances et dettes issues de livraisons et de prestations (L+P) concernent exclusivement des ventes et achats de marchandises. Tous les achats et ventes sont effectués à crédit avec un délai de paiement à 30 jours.
- Les autres charges ont une incidence sur les liquidités.
- L'augmentation du capital-actions a été libérée par l'apport d'une immobilisation corporelle.
- ▶ Durant la période comptable, des immobilisations corporelles ont été vendues en espèces, affichant une valeur comptable de 5.
- ▶ La distribution des dividendes s'est déroulée par paiement bancaire.
- a) Établissez le tableau de flux de trésorerie. Les flux financiers découlant de l'activité d'exploitation sont à déterminer selon la méthode directe. En l'absence de directives détaillées dans le code des obligations, il convient d'appliquer les règles du Swiss GAAP RPC 4. Le nombre de lignes dans la solution ne correspond pas à la solution type.

Tableau de flux de trésorerie

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation (activité commerciale)	
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	
Flux financiers provenant de l'activité de financement	
Tiux illianciers provenant de l'activité de linancement	
=	

PO2013 Page 5 de 119

b) Calculez et commentez les ratios économiques ci-dessous. Arrondissez les résultats à un chiffre après la virgule. L'année est basée sur 360 jours.

Ratio	Résultat	Commentaire
Degré de liquidité 2 à fin d'année		
Taux d'investissement du cash flow		
Délai de paiement moyen clients (délai débiteurs)		
Délai de paiement moyen fournisseurs (délai créanciers)		
Durée moyenne de stockage		

PO2013 Page 6 de 119

c) Soumettez à la direction trois propositions visant à améliore clés).	r les	liquidités	(utilisez	des	mots-
Proposition 1					
Proposition 2					
FTOPOSITION 2					

Proposition 3

PO2013 Page 7 de 119

Exercice 2 : Evaluation d'immobilisations corporelles meubles (4 points)

Le gérant de Produktion SA vous pose diverses questions sur une machine-outil CNC achetée début 2019.

Pour l'achat de la machine-outil CNC, les indications suivantes sont disponibles (montants en chiffres abrégés) :

Prix d'achat brut, hors TVA 7,7%	620
Rabais	15%
Coûts de transport et de montage	13
Durée d'utilisation	5 ans
Valeur résiduelle au terme de la durée d'utilisation	40
Méthode d'amortissement	linéaire

	ur residuelle au terme de la durée lisation	0
Méth	node d'amortissement linéair	<u>e</u>
a)	À quelle valeur maximale la machine	peut-elle être évaluée au moment de l'achat ?
b)	À quelle valeur maximale la machin l'absence de signes d'une dépréciati	e peut-elle être évaluée à la fin de la deuxième année er on de la valeur?
c)		ment et la correction de valeur nécessaire supplémentaire aleur réalisable à durée d'utilisation constante se monte à
d)	À quelle valeur maximale la machine motif de dépréciation de la valeur de	e peut-elle être évaluée à la fin de la quatrième année si le l'exercice partiel c) disparaît ?

PO2013 Page 8 de 119

Exercice 3: Evaluation des stocks (1 point)

Bürohandel SA est un client de longue date. En principe, il établit lui-même la clôture annuelle. Le comptable de Bürohandel SA hésite en ce qui concerne l'évaluation des stocks et fait appel à vos services de conseil spécialisé.

Au cours de l'année 2018, Bürohandel SA a acheté 30 chaises de bureau à CHF 200 l'unité et en a vendu 25 à CHF 270 l'unité jusqu'à la fin de l'année.

À quelle valeur maximale les chaises de bureau non vendues peuvent-elles être évaluées à la fin 2018 si la valeur vénale nette est de CHF 220 l'unité et si la valeur d'achat de ces chaises de bureau à fin 2018 chute à CHF 180 l'unité ?

Exercice 4 : Evaluation des participations (1 point)

Lors de l'établissement de la clôture annuelle de Bertoia SA, il faut notamment évaluer les deux participations non cotées en bourse à l'entreprise commerciale H et à la société de transport T. Les deux participations ont été achetées début 2015.

À quelle valeur totale maximale les deux participations peuvent-elles être évaluées fin 2018 si les informations suivantes sont disponibles ?

	Prix Valeur d'achat estimée de 2015 2018	
Participation H	90	140
Participation T	120	100
Total	210	240

PO2013 Page 9 de 119

Exercice 5 : Analyse du cash-flow (3 points)

Au cours de l'entretien de clôture avec la propriétaire de Beteiligung SA, celle-ci vous demande conseil concernant l'achat d'une nouvelle participation.

En raison de problèmes de succession, les deux entreprises de production X-SA et Y-SA sont en vente. Vous trouverez ci-après des chiffres importants pour votre décision.

		X-SA	Y-SA
	Bénéfice	100	60
+	Amortissements	50	131
+/-	Variation créances L+P	49	6
+/-	Variation stocks	-1	1
+/-	Variation dettes L+P	2	2
=	Cash-flow	200	200
./.	Investissements	-110	-110
=	Cash-flow libre	90	90
./.	Distribution des bénéfices	-70	-70
=	Augmentation des liquidités	20	20

Évaluez la qualité des cash-flows des deux entreprises.

Écrivez en guise de réponse quelques phrases courtes présentant trois déclarations fondamentales distinctes. La comparaison doit avoir lieu dans des conditions égales par ailleurs.

PO2013 Page 10 de 119

Exercice 6 : Planification financière (20 points)

Onlinehandel Sàrl est un client de longue date. En raison de la croissance constante du chiffre d'affaires, l'entreprise redoute des problèmes de liquidité. Vous êtes donc prié de préparer un plan de financement pour le premier trimestre (T1).

Complétez la planification financière du 1^{er} trimestre à la page suivante en vous aidant des indications suivantes :

- ▶ Les créances et dettes issues de livraisons et des prestations (L+P) inscrites au bilan sont exclusivement composées de factures non réglées de ventes et d'achats de marchandises.
- ▶ 20% des clients règlent les factures pendant le mois en cours, 30% le mois suivant et le reste dans un délai de 60 jours. Exemple : vente en août ; 20% des paiements en août, 30% en septembre et 50% en octobre.
- ▶ La marge bénéficiaire brute est constante depuis longtemps.
- ▶ Les achats de marchandises commerciales ont toujours lieu un mois avant la vente. Les factures des fournisseurs sont réglées pour moitié respectivement dans un délai de 30 jours et de 60 jours. Exemple : achat en mai, paiement à 50% en juin et 50% en juillet.
- ▶ Un 13^e salaire mensuel est versé en décembre. A priori pas de changement dans l'effectif et aucun changement de salaire prévus pendant l'année.
- ▶ Les échéances d'intérêt pour les engagements financiers portant intérêts chaque semestre (emprunts bancaires) sont à fin février et fin août. Fin février est prévu un remboursement partiel des engagements financiers de 100. En même temps, le taux d'intérêt est abaissé à 4% par an.
- Les amortissements sont linéaires (aussi pendant l'année).
- ▶ Début février est prévu l'achat d'un véhicule pour 90. Il entrera immédiatement en service et sera payé en mars. L'amortissement est linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans. La valeur résiduelle se monte à 30.
- ▶ À l'assemblée générale du 18 février 20_1, l'affectation du bénéfice sera probablement décidée comme suit : distribution de dividendes 20, affectation aux réserves légales issues du bénéfice 2, le reste demeure à titre de report des bénéfices. 65% du dividende est versé en espèces aux actionnaires dans un délai d'une semaine, 35% sont transférés à l'Administration fiscale fédérale en mars.
- ▶ Une augmentation du capital-actions de nominal 100 est prévue en mars avec un agio de 50% par le biais d'une libération d'espèces.
- ▶ D'éventuels produits issus des liquidités ne doivent pas être pris en compte. Côté fiscalité, seul l'impôt anticipé sur la distribution des dividendes doit être pris en compte.

Bilan d'ouverture 01.01.20_1

Trésorerie	80	Dettes L+P	240
Créances L+P	470	Intérêts courus	8
Stock de marchandises commerciales	120	Engagements financiers	400
Imm. corporelles	680	Capital-actions	300
Correction de valeur imm. corporelles	-300	Réserve légale issue du capital	30
		Réserve légale issue du bénéfice	46
		Report des bénéfices	26
	1050		1 050

PO2013 Page 11 de 119

Compte de résultat T1 20_1

		Janvier	Février	Mars	Total
	Produits des ventes (produit commercial)		250	350	
./.	Charges de marchandises (charges de marchandises commerciales)	-120	-150	-210	-480
./.	Charges de personnel	-26	-26	-26	-78
./.	Amortissements immobilisations corporelles	-10			
./.	Charges financières (uniquement charges d'intérêts)				
	Autres charges	-50	-55	-85	-190
=	Bénéfice				

Achats de marchandises T1 20_1

	Janvier	Février	Mars	Total
Achats de marchandises				

Budget liquidités T1 20_1

		Janvier	Février	Mars	Total
	Versements des clients				
./.	Paiements aux fournisseurs				
./.	Paiements pour les charges du personnel				
./.	Paiements pour les intérêts				
./.	Paiements pour autres charges	-50	-55	-85	-190
=	Cash-flow opérationnel				
./.	Achat d'imm. corporelles				
+	Augmentation du capital-actions avec agio				
./.	Distribution des bénéfices				
=	Variations des liquidités				

Bilan de clôture 31.03.20_1

Trésorerie		Dettes L+P
Créances L+P		Intérêts courus
Stocks de marchandises	300	
Imm. corporelles		Engagements financiers
Correction de valeur imm. corpo- relles		Capital-actions
		Réserve légale issue du capital
		Réserve légale issue du bénéfice
		Report des bénéfices
		Bénéfice

PO2013 Page 12 de 119

Branche 700 Conseil et gestion d'entreprise

Exercice 2

Temps imparti: 60 minutes

Nombre maximal de points: 30

PO2013 Page 13 de 119

Conseil et gestion d'entreprise : exercice 2

Temps imparti : 60 minutes Nombre maximal de points : 30

Remarques générales sur l'examen :

Les calculs doivent toujours être accompagnés de la méthode utilisée pour arriver à la solution. Faute de cette précision, la réponse ne sera pas évaluée et ne donnera aucun point.

Situation de départ :

Vous êtes agent fiduciaire débutant titulaire d'un brevet fédéral et votre supérieur vous confie des mandats dans le domaine des immeubles. Vous êtes responsable de la comptabilité des immeubles et de l'établissement des rapports aux propriétaires ainsi qu'à leurs partenaires pour toutes les questions y afférentes.

Exercice 1 (10 points)

L'un de vos clients veut vendre un immeuble. Il a encore quelques questions et vous consulte à ce sujet.

1a) Quels sont les deux systèmes appliqués en Suisse concernant l'impôt sur les gains immobiliers ? Veuillez les expliquer.

PO2013 Page 14 de 119

1b) L'immeuble en vente relève de la fortune commerciale. Le prix de vente est de CHF 2 000 000. À partir des données suivantes, calculez le montant imposable pour les deux systèmes et montrer à quel impôt il est assujetti.

Valeur comptable	1 100 000.00	Entretien	600 000.00	
Prix d'achat	1 200 000.00	Investissements	700 000.00	
	:			

PO2013 Page 15 de 119

1c) Comment se présente la situation si l'immeuble relève de la fortune privée ? Utilisez les mêmes données que dans l'exercice 1b). Présentez les conséquences fiscales pour les deux systèmes.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019

PO2013 Page 16 de 119

Exercice 2 (14 points)

Décompte des charges

Vous gérez pour un client un immeuble résidentiel avec 8 appartements. Établissez le décompte des charges (frais de chauffage et d'exploitation) pour la période allant du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019. Les contrats locatifs ont été établis de manière à ce que tous les frais autorisés par la loi puissent être répercutés sur les locataires. Les frais de chauffage (eau chaude incluse) sont répartis selon la consommation effective. Tous les autres coûts sont répercutés soit par m², soit par voie forfaitaire par appartement (indépendamment de la superficie et du nombre de pièces). En ce qui concerne les coûts de l'ascenseur, les appartements du rez-de-chaussée ne se voient imputer aucune part. De plus, 2,5% de coûts administratifs sont prélevés pour l'établissement du décompte des charges. Sauf mention contraire, tous les montants en CHF sont arrondis à 5 centimes. Sur la période sous revue, l'immeuble présentait les rapports de location suivants :

						Aco	mpte	
Locataire	Appartement		Période)		me	nsuel	
Locataire 1	1 ^{er} étage à droit	:e	Du 1.07.2018	au 30).06.2019	200	0.00	
Locataire 2	3 ^e étage à gauc	he	Du 1.07.2018	au 30	0.06.2019	300	0.00	
Locataire 3	Rez-de-chauss	ée à gauche	Du 1.07.2018	au 30	0.06.2019	250	0.00	
Locataire 4	2 ^e étage à droit	е	Du 1.07.2018	au 30	0.09.2018	200	0.00	
Appartement vide	2 ^e étage à droite	е	Du 1.10.2018	au 31	.10.2018	200	0.00	
Locataire 5	3 ^e étage à droit	е	Du 1.07.2018	au 30	0.06.2019	200	0.00	
Locataire 6	1 ^{er} étage à gau	che	Du 1.07.2018 au 30.06.2019			300	0.00	
Locataire 7	2 ^e étage à gauc	he	Du 1.07.2018 au 31.05.2019			300	0.00	
Appartement vide	2 ^e étage à gauc	he	Du 1.06.2019 au 30.06.2019			300	0.00	
Locataire 8	Rez-de-chauss	ée à droite	Du 1.09.2018 au 30.06.2019			200	0.00	
Appartement vide	Rez-de-chauss	ée à droite	Du 1.07.2018 au 31.08.2018			200	0.00	
Locataire 9 2 ^e étage à droite		Du 1.11.2018	au 30	0.06.2019	200	0.00		
Informations complémentaires :								

Informations complémentaires :													
Ponde	ération	men	suelle	pour	la fac	turation	n des	coûts	de ch	auffag	е		
Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	
13.6	12.1	11.5	9.3	5.6	3.7	3.7	3.6	3.7	9.5	10.7	13	100	

PO2013 Page 17 de 119

Exercice 2a (2,5 points)

Définissez quels coûts peuvent être pris en compte dans le décompte des charges.

Opération	Montant	Oui / Non
Abo service ascenseur	1500.00	
Assurance immobilière	850.00	
Jardinier (remplacement de la pelouse)	10 000.00	
Jardinier (tondre la pelouse, tailler les buissons)	4000.00	
Dédommagement aux locataires pour l'entretien du chauffage	750.00	
Ramoneur	860.00	
Électricité pour l'ascenseur / éclairage général	1500.00	
Nettoyage de la cage d'escalier	3000.00	
Travaux de peinture dans la cage d'escalier	4000.00	
Télévision par câble (coûts mensuels)	4800.00	
		·

PO2013 Page 18 de 119

Exercice 2b (4,5 points)

Calculez pour l'objet du **2º étage à droite** les coûts de chauffage selon le relevé de consommation ci-joint. Tous les montants en CHF sont arrondis à 5 centimes, à l'exception du prix par KWh. Veuillez les arrondir à 3 chiffres après la virgule. De plus, il faut calculer et indiquer le montant de l'état vide pour l'objet du **2º étage à droite** (dans la mesure où c'est nécessaire).

bjet	Consommation en kWh	
ez-de-chaussée à droite	7863	
ez-de-chaussée à gauche	12 384	
^r étage à droite	8161	
^r étage à gauche	14 763	
étage à droite	8211	
étage à gauche	15 317	
étage à droite	9463	
étage à gauche	13 746	
onsommation totale	89 908	
onsommation de mazout en CHF	8631.15	
onsommation totale	89 908	

PO2013 Page 19 de 119

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019	
Exercice 2c	(1 point)
Qui doit assumer les coûts administratifs de 2,5% ? Justifiez votre réponse.	

PO2013 Page 20 de 119

Exercice 2d (6 points)

Calculez les coûts d'exploitation selon la présentation de l'exercice 2a (dans la mesure où les postes sont pris en compte). Précisez pour chaque poste de coûts la clé de répartition que vous utilisez (consommation effective, par m² ou forfaitaire) et indiquez le montant par unité de répartition (ces montants doivent être arrondis à deux chiffres après la virgule). Il convient d'appliquer les indications fournies dans le descriptif de l'exercice 2.

Informations complémentaires :

	Nombre		
Appartement	de pièces	m²	
Rez-de-chaussée à droite	2.5	50	
Rez-de-chaussée à gauche	3.5	72	
1 ^{er} étage à droite	2.5	52	
1 ^{er} étage à gauche	4.5	90	
2 ^e étage à droite	2.5	52	
2 ^e étage à gauche	4.5	90	
3 ^e étage à droite	2.5	52	
3 ^e étage à gauche	4.5	90	
Total		548	

Montant	Description	Répartition	Unités	CHF / unité
		<u> </u>		

PO2013 Page 21 de 119

Exercice 3 (6 points)

Réquisition de poursuite

Un client s'adresse à vous en vous demandant de l'aider à remplir une réquisition de poursuite. Le couple Peter Meier et Anita Müller, non marié, avait loué l'un de ses appartements sis Hebel-Allee 5 à Bâle jusqu'au 30 juin 2019. De ce contrat de bail, les loyers mensuels d'avril à juin 2019 sont encore en attente de paiement. Par ailleurs, le décompte des charges n'a pas encore été réglé. Le contrat est seulement libellé au nom de Madame Müller. Le loyer est de CHF 1500 par mois, et le décompte des charges en suspens pour la période allant du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 est de CHF 678.30. Selon les informations de votre client, le couple est séparé. Elle habite désormais à 4104 Oberwil (Bâle-Campagne), Grimselstrasse 7 tandis qu'il a déménagé Brünigstrasse 15 à 4450 Sissach (Bâle-Campagne). Elle ne perçoit aucun revenu et bénéficie de l'aide sociale, lui travaille.

Exercice 3a	(1 point)
Qui le client doit-il poursuivre ? Justifiez votre réponse.	
Exercice 3b	(2 points)
Comment se présente le fait concret si le dépôt de loyer d'un montant de auprès de la Banque cantonale de Bâle (siège à Bâle) (l'accord de libérat existe) ? Calculez qui obtient combien et pour quoi.	

PO2013 Page 22 de 119

Exercice 3c	(3 points
Quelle est la procédure si l'accord de dissolution du pas ? Quel type de poursuite s'applique dans ce cas Citez toutes les variantes admises. En l'absence de la situation initiale s'appliquent.	et quel est l'office de poursuite responsable 1
Type de poursuite :	
Office de poursuite responsable :	

PO2013 Page 23 de 119

Branche 700 Conseil et gestion d'entreprise

Exercice 3

Temps imparti: 30 minutes

Nombre maximal de points: 15

PO2013 Page 24 de 119

Conseil et gestion d'entreprise : exercice 3

Temps imparti : 30 minutes Nombre maximal de points : 15

Exercice 1

Votre client, Claudio Scinetti, possède un take-away italien en plein centre de Bâle. L'établissement est particulièrement prisé par les Bâlois ainsi que par les touristes suisses et étrangers durant l'été. En raison de la météo et des basses températures, le take-away n'attire pas beaucoup de clients en hiver. Monsieur Scinetti gère ce take-away sous forme de Sàrl. Aujourd'hui, il a la possibilité de louer le magasin près de son take-away et de transformer ce dernier en un restaurant (Chez Claudio). Cela lui permettrait d'augmenter l'occupation de la cuisine en hiver afin d'accroître la rentabilité de son établissement.

1.a	Pour que Monsieur Scinetti puisse organiser, aménager et enfin ouvrir le restaurant selon ses idées, il devrait investir CHF 0,75 million pour transformer le magasin. Monsieur Scinetti aimerait que vous lui disiez si cet investissement est financièrement lucratif. Le bénéfice de l'entreprise se monte à environ KCHF 91. Le taux de capitalisation est de 10%. Calculez la valeur de rendement en indiquant la méthode de calcul et les formules de calcul. Le résultat indiqué seul sera considéré comme faux.
1.b	Monsieur Scinetti doit-il saisir la possibilité qui lui est offerte ? Justifiez votre réponse. Sans argumentation, la réponse sera considérée comme fausse.
1.c	Quelles sont les composantes de risque couvertes par le taux de capitalisation ? Citez quatre composantes.

PO2013 Page 25 de 119

Exercice 2

Monsieur Scinetti sait également que la conversion d'un take-away en restaurant aura des conséquences au niveau de la taxe sur la valeur ajoutée. Il vous demande de calculer le montant prévisible de la taxe sur la valeur ajoutée pour le résultat de son plan 2022 de quelque KCHF 91. **Veuillez pour ce faire utiliser le schéma présenté à la page suivante**. Complétez dans un premier temps le taux de TVA appliqué actuellement au take-away et le futur taux de TVA pour le restaurant. Si, au niveau d'une position, plusieurs taux doivent s'appliquer, notez le taux dominant et faites les calculs sur la base de ce dernier. Le montant net de la TVA à payer par le take-away se monte actuellement à peu près à KCHF 20.

Indicateurs	Take-away	Restaurant
Jours d'ouverture	365	365
Nombre de clients / de places par jour	84	120
Chiffre d'affaires par client / chaise en CHF	30	120
Occupation	-	80%
Charges de marchandises	27%	29%
Frais de personnel	24%	46%
Autres frais	12%	12%
Charge fiscale	25%	25%

PO2013 Page 26 de 119

Tous les chiffres s'entendent TVA incluse

Compte de résultat / compte de résultat prévisionnel	Effectif en 2018	Taux de TVA	Plan 2022	Taux de TVA	Calcul
Chiffre d'affaires alimentation	459 900.00		2 102 400.00		
Chiffre d'affaires boissons non alcoolisées	114 975.00		1 051 200.00		
Chiffre d'affaires boissons alcoolisées	344 925.00		1 051 200.00		
Total du chiffre d'affaires	919 800.00		4 204 800.00		
Charges de marchandises ali- mentation	-124 173.00		-609 696.00		
Charges de marchandises Boissons non alcoolisées	-31 043.25		-304 848.00		
Charges de marchandises Boissons alcoolisées	-93 129.75		-304 848.00		
Total charges de marchandises	-248 346.00		-1 219 392.00		
Bénéfice brut	671 454.00		2 985 408.00		
Charges de personnel (uniquement salaire + presta- tions sociales)	-220 752.00		-1 934 208.00		
Charges d'exploitation	-110 376.00	7.70	-487 756.80	7.70	
EBITDA	340 326.00		563 443.20		
Amortissements	-160 000.00		-275 000.00		
EBIT	180 326.00		288 443.20		
Charges financières	-100 000.00		-175 000.00		
Impôts	-16 065.20		-22 688.64		
Résultat d'exploitation	64 260.80		90 754.56		
Montant net de la TVA					

PO2013 Page 27 de 119

Exercice 3

Après avoir discuté, avec des collègues, des adaptations finales du concept et indépendamment de vos réponses aux exercices 1 et 2, Monsieur Scinetti décide d'ouvrir le restaurant. Il vous demande quelles sont les possibilités dont il dispose pour financer l'investissement prévu. Citez quatre formes de financement possibles ainsi qu'un exemple pour chacune. La répétition des exemples ne sera pas évaluée.

Veuillez à ces fins remplir la grille ci-dessous.

Formes de financement

		Financement des liquidités
Financemen	t mezzanine	Liquidation de la fortune
		Financement à partir des contre-valeurs de l'amortissement

PO2013 Page 28 de 119

Exercice 4

Monsieur Scinetti aimerait aménager son restaurant avec des antiquités. Il a trouvé son bonheur dans une ferme ancienne en Thurgovie, où il peut acheter une armoire antique et deux armoires d'angle antiques pour un montant de CHF 9000. Il veut utiliser ces trois meubles d'antiquité pour y déposer les verres, couverts et le linge de table. Monsieur Scinetti a entendu parler, par un collègue, de la possibilité d'une déduction de l'impôt préalable fictif. Il vous demande si cette option est également envisageable dans son cas et si oui, quelles sont les conditions.

4.a	Citez trois conditions qui justifient le recours à une déduction de l'impôt préalable fictif.
4.b	Citez les articles de loi relatifs à la déduction de l'impôt préalable fictif.
4.c	Monsieur Scinetti peut-il utiliser la possibilité de la déduction de l'impôt préalable fictif? Justi- fiez votre réponse. Sans argumentation, la réponse sera considérée comme fausse.

PO2013 Page 29 de 119

Exercice 5

Monsieur Scinetti a clôturé le premier exercice avec son nouveau restaurant. Il vous confie maintenant la clôture annuelle provisoire au 30 juin 2019 et vous prie de procéder aux écritures de clôture.

Utilisez pour les calculs à effectuer la grille fournie et les comptes habituellement utilisés dans le quotidien professionnel. Arrondir les montants à calculer à 5 centimes près.

5.a La caisse en euros affiche un solde d'EUR 1050.30, ce qui correspond à CHF 1207.85 selon le relevé de compte. Le cours de change est de 1 EURO - CHF 1.1612. Calculez et comptabilisez l'adaptation du cours.

Date	Débit	Crédit	Monnaie et montant

5.b Le stock de marchandises affiche un solde de CHF 12 500. Vous décidez de comptabiliser l'abattement d'un tiers sur les marchandises (fiscalement autorisé). Procédez à la comptabilisation.

Date	Débit	Crédit	Monnaie et montant

5.c Aucune part privée n'a encore été comptabilisée pour l'utilisation du véhicule de fonction pour Monsieur Scinetti. Le véhicule de fonction est une Fiat achetée à bas prix (prix d'achat du véhicule, CHF 20 000 TVA incl.). Étant donné que la tenue d'un carnet de bord demande trop de travail, le calcul du montant est effectué au moyen de la détermination forfaitaire. Procédez aux comptabilisations nécessaires.

Date	Débit	Crédit	Monnaie et montant

PO2013 Page 30 de 119

Branche 701 Comptabilité financière / gestion financière

Partie 1

Temps imparti: 120 minutes

Nombre maximal de points: 60

PO2013 Page 31 de 119

Comptabilité financière et financement Partie 1

Temps imparti : 120 minutes Nombre maximal de points : 60

Partie 1 : Comptabilité financière et financement

Α	Comptabilité financière	30 points

Cas 1 Transformation d'une Sàrl en société anonyme

10 points

Information

Les époux Isabella et Kurt Dachs exploitent avec succès un garage automobile à Niederwil depuis des années. Le garage s'est spécialisé dans la restauration de voitures de collection. Compte tenu du manque de place, les deux associés ont décidé de rechercher un garage plus grand. À Wohlen, une société immobilière construit sur une parcelle de 4000 mètres carrés un entrepôt d'un volume de 9800 mètres cubes. Les associés envisagent de louer une partie de cet entrepôt.

Une société anonyme devrait être constituée à partir de l'ancienne société GARAGE DACHS SÀRL. En tant qu'agent fiduciaire, vous vous chargez de réaliser la transformation au 1^{er} trimestre 2019.

Les associés de GARAGE DACHS SARL vous remettent le bilan suivant :

Actifs Bilan admis fiscalement, non révisé, au 31 décembre 2018				
Actif circulant	Réf.		Capitaux étrangers Réf.	
Trésorerie	1	27 412	Dettes issues de livraisons et de prestations 7	16 461
Créance issue de livraisons et prestations	2	31 078	Autres engagements à court terme 8	907
Stocks et prestations non facturées	3	68 580	Passifs de régularisation 9	1 500
Actifs de régularisation	4	1 222	Provisions 10	3 000
			Engagement à long terme portant intérêts envers les détenteurs de participations et les organes 11	89 367
Immobilisations				
Immobilisations financières	5	660	Capitaux propres	
Imm. corporelles	6	59 340	Capital social 12	20 000
			Réserve légale issue du bénéfice	4 000
			Report des bénéfices	53 057
Total du bilan		188 292	Total du bilan	188 292

PO2013 Page 32 de 119

Réf.	Information
1	Comportant avoirs caisse, Postfinance et banque.
2	Postes ouverts auprès de clients qui ont tous payé en janvier 2019.
3	Comportant stocks de marchandises (pièces de rechange) inscrits au bilan aux prix coûtants et travaux en cours à la fin de l'année. Il n'y a pas de réserves latentes.
4	Avoirs auprès des fournisseurs de marchandises pour remboursements provenant de chiffres d'affaires réalisés en 2018. Déjà réglés en janvier 2019.
5	La caution fournie par GARAGE DACHS SARL pour des places de garage supplémentaires.
6	Comprend les outils et les machines en bon état de fonctionnement. La valeur correspond à
	la valeur d'usage actuelle de l'équipement. Il n'y a pas de réserves latentes.
7	Facture de fournisseurs pour des pièces de rechange et approvisionnements en énergie.
8	Dette envers l'Administration fédérale des contributions, service Taxe sur la valeur ajoutée
9	Comprend les travaux pour la clôture annuelle, que vous établirez.
10	Font partie des provisions : prestations de garantie et frais présumés de la restructuration à venir.
11	Les dettes à long terme sont exclusivement composées du compte courant de Kurt Dachs, résultant d'avoirs sur salaire. État au 30 juin 2018 29 367
	État au 31 décembre 2018 89 367
12	Le capital social est composé de 20 parts sociales d'une valeur individuelle de CHF 1000.00, qui appartiennent pour moitié à chacun des associés.

Exercice 1.1:

Les associés de GARAGE DACHS SÀRL vous contactent avec toute une liste de questions. Répondez aux questions suivantes :

1	GARAGE DACHS SÀRL peut-elle, directement et sans autres mesures, être transformée en GA-
	RAGE DACHS SA ? Justifiez votre réponse.
	oui non
	,

PO2013 Page 33 de 119

2	Énumérez les trois possibilités pour réaliser une augmentation de capital de GARAGE DACHS SÀRL.
3	Quelles conditions doivent être cumulativement satisfaites si les associés envisagent de four- nir des apports en nature ?

PO2013 Page 34 de 119

Information

Les associés de GARAGE DACHS SÀRL ont décidé de procéder à la transformation.

LVA	KOI		7	٠,	
Exe	L	LE	- 1	- 🚄	

Expliquez concrètement au couple Isabella et Kurt Dachs tous les étapes nécessaires ainsi que les documents associés requis pour transformer GARAGE DACHS SÀRL en GARAGE DACHS SA.				

PO2013 Page 35 de 119

Information

Le couple Isabella et Kurt Dachs veut procéder à la transformation comme suit :

Le montant du capital-actions est fixé au <u>capital minimal entièrement libéré</u> prévu par la loi.

Le capital social et toutes les réserves libres seront transformés. Le montant nécessaire à la mise à disposition du capital minimal est prélevé sur le compte courant de Kurt Dachs.

Exercice 1.3 : Calculez le montant qui doit être prélevé du compte courant pour que le capital minimal légal puisse être <u>entièrement inscrit et libéré</u> .

Exercice 1.4 : Comptabilisez la transformation au 31 décembre 2018. Utilisez pour cela le compte <Actionnaire>.

Compte débiteur	Compte créditeur	Montant

PO2013 Page 36 de 119

Exercice 1.5: À quoi les deux nouveaux actionnaires doivent-ils faire attention concernant leur déclaration d'impôt privée ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019

PO2013 Page 37 de 119

Examen profession	onnel d'agents fiduciaires 2019	
Cas 2	RPC-fondamentales	10 points

Information

En lien avec de nouveaux mandats de révision, la question se pose de savoir si les clients peuvent n'appliquer que les RPC- fondamentales.

Exercice 2.1:

Dans les quatre cas suivants, décidez si une application des RPC- fondamentales est possible ou non. Dans chaque cas, justifiez votre décision.

Emplois à plein temps en moyenne annuelle.

2.1.1.

Alpha SA	2017	2018	Décision avec argumentation
Total du bilan en mio CHF	9	12	☐ oui, RPC-clés possibles ☐ non
Chif. d'aff. ann. en mio CHF	22	18	
Emplois à plein temps	45	48	

2.1.2.

Beta SA	2017	2018	Décision avec argumentation
Total du bilan en mio CHF	11	12	☐ oui, RPC-clés possibles ☐ non
Chif. d'aff. ann. en mio CHF	22	18	
Emplois à plein temps	48	55	

2.1.3.

Gamma SA	2017	2018	Décision avec argumentation
Total du bilan en mio CHF	250	263	☐ oui, RPC-clés possibles ☐ non
Chif. d'aff. ann. en mio CHF	17	19	
Emplois à plein temps	48	58	

2.1.4.

Delta SA	2017	2018	Décision avec argumentation
Total du bilan en mio CHF	11	9	☐ oui, RPC-clés possibles ☐ non
Chif. d'aff. ann. en mio CHF	85	92	
Emplois à plein temps	48	45	

PO2013 Page 38 de 119

Exercice 2.2:

Pour les quatre situations ci-dessous, déterminez si, en cas d'application du cadre conceptuel chiffre 28 événements postérieurs à la date du bilan, les incidences financières des événements décrits doivent être présentées dans le **bilan et le compte de résultat** et/ou en **annexe**. Justifiez votre réponse.

Les comptes annuels 2018 ont été approuvés lors de la réunion du conseil d'administration du **15 février 2019**.

1	Le 10 janvier 2019, un grave manquement au niveau de l'emballage a	Justificatif dans	□bilan et compte de résultat	annexe
	été découvert dans un lot de médicaments produits en décembre 2018.	Argumentation		
2	Le 30 janvier 2019, la di- rection informe sur le pro- jet de reprise d'une nou- velle représentation prin- cipale pour la Suisse.	Justificatif dans	☐ bilan et compte de résultat	annexe
		Argumentation		

PO2013 Page 39 de 119

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019	

3	Nous avons produit une nouvelle machine en 2018 qui a été livrée en janvier	Justificatif dans	☐ bilan et compte de résultat	annexe
	Le 10 février 2019, nous avons reçu une liste inhabituellement longue de défauts.	Argumentation		
4	Nous avons produit une nouvelle machine en 2018 qui a été livrée en janvier	Justificatif dans	☐ bilan et compte de résultat	annexe
	2019. Le 20 février 2019 , nous avons reçu une liste inhabituellement longue de défauts.	Argumentation		

PO2013 Page 40 de 119

Examen professionnel	d'agents fiduciaires 2019
-----------------------------	---------------------------

Exercice 2.3:

Pour les deux postes suivants, déterminez à quelle valeur ils doivent être saisis dans le bilan selon la norme Swiss-GAAP-RPC 2.

1 Espa	Les stocks de marchandises de l'entre 31 décembre 2018 à un prix net de CH Pour les efforts de vente, Sigma SA de La fabrication des marchandises prête Coûts de matériel CHF Frais de fabrication CHF Frais généraux de matériel CHF Frais généraux de fabrication CHF Frais de l'administration CHF ace pour le calcul	HF 280 00 evrait vers s à être v 115 00 75 00 15 00 10 00	0 (hors TVA). ser 8 % du prix net. endues a entraîné les co 00 00 00		
Coût	ts de revient des stocks de marchan- s			☐ dans le bilan	
	eur nette du marché des stocks de chandises			☐ dans le bilan	
norm	l principe doit être appliqué selon la ne RPC 2/9 pour l'évaluation des ks de marchandises ?				
2	 Le produit est basé sur un brevet développé par Sigma SA, qui a occasionné des coûts de CHF 100 000 et qui génèrera, au cours des 7 prochaines années, un profit annuel moyen de CHF 25 000. Le budget fourni par l'entreprise pour la commercialisation s'élève à CHF 30 000. Les dépenses pour la recherche fondamentale s'élèvent à CHF 60 000 par an. 				
Espa	ace pour le calcul				
Vale	eur au bilan du brevet				
Vale	eur au bilan de la recherche fondamenta	ıle			

PO2013 Page 41 de 119

Calculez la valeur comptable au 31 décembre 2018

Information

En lien avec l'évaluation de l'immeuble, la question se pose de savoir s'il existe éventuellement une **dépréciation de valeur** au 31 décembre 2018. Il est vrai que le bâtiment devra être détruit dans 8 ans, car une planification de zones devra être mise en œuvre.

En 1970, Omega SA avait acheté un terrain d'une superficie de 5 000 m² au prix de CHF 1 250 000, sur lequel elle avait implanté un entrepôt et un bâtiment administratif pour un coût de CHF 14 000 000.

Vous disposez des données suivantes dans le cadre d'un projet de déménagement du siège :

Prix de vente du bâtiment aujourd'hui	CHF	1 000 000	
Prix par mètre carré de terrain auj.	CHF	450	
Coûts de la mutation	CHF	50 000	Part nous revenant
Location du bâtiment	CHF	100 000	Cash-flow annuel, jusqu'à la démolition
Prix de reprise garanti pour le terrain	CHF	500	Par mètre carré en 2026
Amortissement bâtiment		56 ans	Démolition 2026 – construction 1970
Taux d'intérêt calculatoire		4 %	

Exercice 2.4:

Déterminez la **valeur comptable**, la **valeur nette du marché** et la **valeur d'usage**. Déterminez s'il existe une dépréciation de valeur selon RPC 2/16 pour cet immeuble.

Espace pour le calcul	
Valeur comptable	
2 Calculez la valeur nette du marché au 31 déce	embre 2018
Espace pour le calcul	
Valeur de marché nette	

PO2013 Page 42 de 119

3	Calculez la valeur d'usage		
Esp	Espace pour le calcul		
Arro	ondir la valeur d'usage à CHF 1000		
4	Évaluez la situation présente.		
Dép	oréciation de valeur ☐ non ☐ oui ▶		

PO2013 Page 43 de 119

Cas 3 Emprunts obligataires 10 points

Information

Pour l'introduction sur le marché d'un nouvel instrument de diagnostic, HIGHVISION SA a besoin d'un financement supplémentaire de CHF 1 000 000. La société satisfait toutes les conditions légales pour pouvoir placer l'émission sans prospectus.

L'offre aux 15 actionnaires existants est prévue comme suit :

Date de libération	31 juillet 2019
Échéance des intérêts	31 juillet
Remboursement	100 %
Taux d'intérêt	3 %
Prix d'émission	97,93 %
Durée	6 ans
Valeur nominative par obligation	CHF 5000
Nombre d'obligations émises	200 unités
Coût de l'émission (inscrire au bilan et amortir linéairement tout au long de la durée	CHF 7200
de vie)	
L'exercice commercial se termine au	30 septembre

Remarques:

La transaction est réalisée par l'intermédiaire de la banque. Tous les obligataires ont payé.

Le nombre de lignes d'écritures ne correspond pas obligatoirement à la solution.

Pour le calcul de l'émission, utilisez le compte < Obligataires >.

Les coûts de l'émission seront réglés par l'intermédiaire de la banque.

L'impôt anticipé dû sera réglé par virement par l'intermédiaire de la banque.

Toutes les régularisations transitoires feront l'objet d'une contre-écriture à l'ouverture du nouvel exercice.

Utilisez exclusivement les comptes suivants :

Coûts d'émission d'emprunt	Charges financières	Emprunts obligataires
Banque	Obligataires	Passifs de régularisation
Intérêts obligataires échus	Disagios obligataires	Dette impôt anticipé
Emprunts obligataires échus		

Exercice 3.1 : Comptabilisez correctement et intégralement l'opération commerciale ci-dessus au 31 juillet 2019.

Compte débiteur	Compte créditeur	Montant

PO2013 Page 44 de 119

Exercice 3.2:

Comptabilisez correctement et intégralement les écritures de clôture nécessaires à la fin de l'exercice 2019.

Compte débiteur	Compte créditeur	Montant

Exercice 3.3:

Comptabilisez correctement et intégralement le paiement et l'opération commerciale associée de **190 coupons déposés** (coupon 1) au **31 juillet 2020**. Pour le traitement des coupons déposés, la banque réclame une commission de 0,8% sur la base de l'intérêt brut.

Compte débiteur	Compte créditeur	Montant

Exercice 3.4:

Comptabilisez correctement et intégralement les écritures de clôture nécessaires à la fin de l'exercice 2021.

Compte débiteur	Compte créditeur	Montant

PO2013 Page 45 de 119

Exercice 3.5:

Montrez à votre supérieur hiérarchique les écritures que vous souhaitez effectuer le jour du **rem-boursement complet (31 juillet 2025)** de l'ensemble des 200 coupons.

Compte débiteur	Compte créditeur	Montant

PO2013 Page 46 de 119

B Financement		30 points
Cas 4	Calcul des rendements de titres	5 points
	•	/esti.
98. Le remboursement inter	obligations d'une valeur nominale de CHF rvient au pair, la durée est de 5 ans. L'o l'obligation jusqu'à l'échéance.	
boursement intervient au pa	bligations d'une valeur nominale de CHF ir. L'obligation a un taux d'intérêt de 4,75 tion jusqu'à l'échéance est de 3 ans et ce.	5% ; les intérêts sont dus annuel-
remboursement intervient a	obligations d'une valeur nominale de CHF u pair. L'obligation a un taux d'intérêt de tention jusqu'à la vente est de 2 ans et 1	5,0% ; les intérêts sont dus an-

PO2013 Page 47 de 119

Exercice 4.4 : Un investisseur souscrit un emprunt sans intérêts (« zerobond ») à un cours d'émission de 94. La valeur nominale est de 1 000. La durée est de 3 ans, le remboursement intervient au pair. L'investisseur a souscrit 20 obligations et les détient jusqu'à l'échéance.
Exercice 4.5: Un investisseur achète une obligation en devise étrangère en réaux brésiliens à un cours de 96.40; le cours du réal brésilien à l'achat est de CHF 0.25772. À l'achat, des intérêts sont courus pour 35 jours. La valeur nominale s'élève à 5000; le taux d'intérêt est de 10,25%; les intérêts sont dus annuellement. L'investisseur achète 10 obligations, qu'il revend après 140 jours. Le cours de vente des obligations est de 97.34; le cours du réal brésilien s'élève à CHF 0.26159 à la date de la vente.
Exercice 4.6: Un investisseur domicilié en Suisse achète 17 actions d'une entreprise suisse à un cours d'achat de CHF 1 715.00, qu'il revend 2 ans et 4 mois plus tard au prix de CHF 1 689.00. Pendant la durée de détention, un dividende net par action de CHF 26.65 a été versé la première année et un de CHF 17.55 la deuxième année.

PO2013 Page 48 de 119

Cas 5 Financement, principes et instruments de financement combinés à une analyse du bilan et du résultat

10 points

Information

Une entreprise étudie plusieurs variantes pour le remploi d'une partie de l'installation de production à hauteur de CHF 40 millions. Votre mission consiste à montrer les conséquences des différentes variantes sur le bilan, le compte de résultat et certains chiffres clés.

Dans vos analyses, fondez-vous, pour toutes les années du plan, sur le même bilan et le même compte de résultat valables pour la situation de départ.

Situation de départ (tous les c	hiffres en millions de CHF)
Bilan de clôture au	31.12.2018
Actif circulant	70,6
	10.0

Immobilisations40,2Capitaux étrangers77,6Capitaux propres33,2Total du bilan110,8

Compte de résultat 2018

Produit d'exploitation 121,9 Charges d'exploitation 112,7 Charges financières 4,3 Bénéfice d'exploitation 4,9

Investissement

Prix d'achat 40,0
Durée de vie estimée 10 ans
Valeur résiduelle estimée 0,0
Amortissement linéaire
Économie sur les coûts 3,7 par an

Exercice 5.1:

Calculez le **rendement du capital total** sur la base du compte de résultat 2018 et du bilan de clôture au 31.12.2018, à un chiffre après la virgule.

PO2013 Page 49 de 119

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019
Exercice 5.2 : Calculez le rendement des capitaux propres sur la base du compte de résultat 2018 et du bilan de clôture au 31.12.2018, à un chiffre après la virgule.
Exercice 5.3:
Calculez l' intensité d'immobilisations sur la base du bilan de clôture au 31.12.2018. Arrondissez à des pourcentages entiers.
Exercice 5.4 : Calculez la part des capitaux propres (ratio de financement propre) sur la base du bilan de clôture au 31.12.2018. Arrondissez à des pourcentages entiers.

PO2013 Page 50 de 119

Information Variante A

L'entreprise achète les installations de production au prix de CHF 40 millions et émet un emprunt obligataire de CHF 40 millions pour une durée de 10 ans. Le taux d'intérêt s'élève à 5 %. L'émission et le remboursement interviennent au pair. L'achat de l'installation et l'émission de l'obligation interviennent au 01.01.2019.

Établissez un **bilan au 31.12.2019** et un **compte de résultat pour 2019** en tenant compte des éléments suivants :

- La base de départ est le bilan au 31.12.2018 et le compte de résultat 2018
- Inscription à l'actif et amortissement de l'investissement
- Émission de l'emprunt obligataire et paiement des intérêts
- Économie annuelle sur les coûts grâce à l'investissement selon la situation de départ
- Le produit d'exploitation reste inchangé
- L'actif circulant reste inchangé
- Les capitaux propres correspondent au solde du bilan

Exercice 5.5:

Bilan au 31.12.2019

	31.12.2018 (Situation de départ)	Variation	31.12.2019	
Actif circulant	70,6			
Immobilisations	40,2			
Capitaux étrangers	77,6			
Capitaux propres	33,2			
Total du bilan	110,8			

Exercice 5.6:

Compte de résultat 2019

	2018 (Situation de départ)	Variation	2019	
Produit d'exploitation	121,9			
Charges d'exploitation	112,7			
Charges financières	4,3			
Bénéfice d'exploitation	4,9			

PO2013 Page 51 de 119

Information Variante B:

L'entreprise achète les installations de production au prix de CHF 40 millions et augmente des capitaux propres de CHF 40 millions. L'achat et l'augmentation des capitaux propres interviennent au 01.01.2019.

Exercice 5.7:

Indépendamment de vos résultats aux exercices 5.5 et 5.6 précédents, partez du principe que
l'émission de l'obligation pour le financement de l'investissement pour 2019 entraîne un rendement
du capital total de 7,0% et un rendement des capitaux propres de 9,0%. (Il ne s'agit pas là des va-
leurs correctes résultant du bilan de l'exercice 5.5 et du compte de résultat de l'exercice 5.6.) Avec
vos connaissances sur l'effet de levier, expliquez pourquoi la variante B aboutit à un rendement des
capitaux propres plus élevé ou plus faible que la variante A. Il n'est pas nécessaire de procéder à des
calculs. Il suffit simplement de justifier votre réponse.

	_

Information Variante C

Au 01.01.2019 l'entreprise signe un contrat de leasing pour l'installation de production. L'entreprise établit son bilan selon Swiss GAAP RPC. Selon les dispositions de Swiss GAAP RPC 13, il s'agit d'un **leasing opérationnel**. Les redevances annuelles s'élèvent à CHF 5,1 millions; pour l'année 2019, les redevances sont réparties en 1,6 million d'intérêts et 3,5 millions d'amortissement. La valeur actuelle de l'activité de leasing correspond au prix d'achat des installations de production de CHF 40 millions. La durée d'utilisation estimée de l'objet en leasing est de 10 ans. Un éventuel amortissement intervient de manière linéaire à la valeur résiduelle nulle sur toute la durée d'utilisation estimée.

Établissez un bilan au 31.12.2019 et un compte de résultat pour 2019 en tenant compte des éléments suivants :

- La base de départ est le bilan au 31.12.2018 et le compte de résultat 2018
- Le leasing est un leasing opérationnel selon Swiss GAAP RPC
- Redevance selon description variante C
- Économie annuelle sur les coûts grâce à l'investissement selon la situation de départ
- Le produit d'exploitation reste inchangé
- L'actif circulant reste inchangé
- Les capitaux propres correspondent au solde du bilan

PO2013 Page 52 de 119

Exercice 5.8:

Calculez le capital propre au 31.12.2019 et le bénéfice d'exploitation pour l'année 2019 à un chiffre après la virgule.

	31.12.2018 (Situation de départ)	Variation	31.12.2019	
Actif circulant	70,6			
Immobilisations	40,2			
Capitaux étrangers	77,6			
Capitaux propres	33,2			
Total du bilan	110,8			

	2018 (Situation de départ)	Variation	2019	
Produit d'exploitation	121,9			
Charges d'exploitation	112,7			
Charges financières	4,3			
Bénéfice d'exploitation	4,9			

Information Variante D

Au 01.01.2019 l'entreprise signe un contrat de leasing pour l'installation de production. L'entreprise établit son bilan selon Swiss GAAP RPC. Selon les dispositions de Swiss GAAP RPC 13, il s'agit d'un leasing financier. Les redevances annuelles s'élèvent à CHF 4,9 millions; pour l'année 2023 (cinquième année), les redevances sont réparties en 1 million d'intérêts et 3,9 millions d'amortissement. La valeur actuelle de l'activité de leasing à la clôture correspond au prix d'achat des installations de production de CHF 40 millions; au 31.12.2023, CHF 18 millions ont été amortis sur la durée de leasing écoulée. La durée d'utilisation estimée de l'objet en leasing est de 10 ans. Un éventuel amortissement intervient de manière linéaire à la valeur résiduelle nulle sur toute la durée d'utilisation estimée.

Pour répondre à la question suivante, établissez un bilan **au 31.12.2023** et un compte de résultat **pour 2023** en tenant compte des éléments suivants :

- La base de départ est le bilan au 31.12.2018 et le compte de résultat 2018
- Le leasing est un leasing financier selon Swiss GAAP RPC
- Redevance selon description variante D
- Économie annuelle sur les coûts grâce à l'investissement selon la situation de départ

PO2013 Page 53 de 119

- Le produit d'exploitation reste inchangé
- L'actif circulant reste inchangé
- Les capitaux propres correspondent au solde du bilan

Exercice 5.9:

Calculez le **rendement des capitaux propres** sur la base du compte de résultat **2023** et du bilan de clôture au **31.12.2023**, à un chiffre après la virgule. Présentez en détail le calcul des **charges d'exploitation**, des **charges d'intérêts** et des **capitaux propres**.

	31.12.2018 (Situation de départ)	Variation	31.12.2023	
Actif circulant	70,6			
Immobilisations	40,2			
Capitaux étrangers	77,6			
Capitaux propres	33,2			
Total du bilan	110,8			

	2018 (Situation de départ)	Variation	2023	
Produit d'exploitation	121,9			
Charges d'exploitation	112,7			
Charges financières	4,3			
Bénéfice d'exploitation	4,9			

PO2013 Page 54 de 119

Exercice 5.10: Pour cet exercice, partez du principe que le bilan au 31.12.2024 et le compte de résultat 2024 sont présentés comme dans la question précédente. L'évolution de l'annuité a des incidences sur le rendement des capitaux propres. Décrivez l'évolution du rendement des capitaux propres en 2024 par rapport à 2023 et citez les causes associées. Aucun calcul n'est nécessaire. Il est aussi possible de répondre à la question sans donner le résultat de la question précédente.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019

PO2013 Page 55 de 119

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019
--

Cas 6 Calcul d'investissement 15 points

Information

Une grande imprimerie située dans l'Oberland bernois doit prendre une décision concernant le remplacement d'une grosse machine d'imprimerie. Les informations suivantes sont communiquées à la direction :

	Heidelberger	Koenig & Bauer
Prix d'acquisition	8 500 000	7 200 000
Produit de la liquidation présumé à la	1 300 000	1 200 000
fin de la durée d'utilisation		
Durée d'utilisation	6 ans	6 ans
Coûts variables par jour (plaques	980	1 650
d'impression)		
Nombre de jours d'exploitation par an	300	300
Service et frais d'entretien	12 000 tous les 4 mois	10 000 tous les 6 mois
Grandes révisions	45 000 à la fin de la 2 ^e	120 000 à la fin de la
	et de la 4º année	3 ^e année
Taux d'intérêt calculatoire	10 %	10 %
Amortissement	linéaire sur la durée	linéaire sur la durée
	d'utilisation	d'utilisation

Les deux machines fournissent le même rendement de production à qualité égale.

Eva	rcice	6 1	
	しいしせ	U. I	

Choisissez une machine en vous bas ment votre décision.	sant sur une comparais e	on des coûts. Justifiez mathématique
Comparaison des coûts : choix	Heidelberger	☐ Koenig&Bauer

PO2013 Page 56 de 119

Exercice 6.2		áranca sur la h	ase du calcul	d'investisseme	ant dynamique	2 lustifiez m
thématiquem	ine a votre préf ent votre répor ttant d'obtenir la	se, à l'aide de	la méthode (de la valeur a	actuelle nette,	quant à la v

PO2013 Page 57 de 119

Méthode de la valeur actuelle nette : choix

Heidelberger

☐ Koenig&Bauer

Exercice 6.3:	
De combien le produit de la liquidation doit-il augmenter à la fin de la durée d'utilisation variante la moins avantageuse pour que l'imprimerie opte pour l'autre variante ?	de
Si vous n'avez pas trouvé de solution à l'exercice 6.2, utilisez la NPV (Net Present Value) suiv Heidelberger : -9 600 000 ; Koenig&Bauer : -8 700 000	ante
Le produit de la liquidation de la machine Heidelberger devrait augmenter de Évolution produit de la liquidation	ər
Evolution produit de la liquidation	
pour que les deux variantes soient identiques.	
Information Les coûts variables sont encourus pour la fabrication des plaques d'impression. Il y a de plus er de nouveaux prestataires. Les gestionnaires de produits des deux prestataires envisagent une pur dure encore plus avantageuse pour la fabrication des plaques d'impression.	
Exercice 6.4 : À quel prix faut-il réduire les coûts variables par jour pour les plaques d'impression fabriquées la variante la moins avantageuse pour que les deux machines présentent la même rentabilité ?	dar
Si vous n'avez pas trouvé de solution à l'exercice 6.2, basez-vous sur une différence au détrime la machine Heidelberger de 900 000.00.	nt d
Coûts maximaux par jour d'exploitation (coûts	

PO2013 Page 58 de 119

Information

En lien avec l'investissement prévu, vous êtes confronté à six affirmations auxquelles vous devez répondre spontanément lors d'un entretien de conseil.

Exercice 6.5:

Pour chaque affirmation, déterminez si elle est correcte ou fausse.

N°	Affirmation	Vrai	Faux
1	Plus la durée d'investissement est longue, plus les résultats du calcul d'investissement dynamique sont précis.		
2	Dans le cadre du calcul d'investissement dynamique, des cash-flows en constante augmentation pendant la durée d'utilisation donnent une meilleure Net Present Value que des cash-flows réguliers encourus, même si le total des cash-flows obtenus est similaire.		
3	Sont nécessaires pour l'établissement d'un calcul d'investissement statique : capital investi, produit, durée d'utilisation et produit de la liquidation.		
4	Plus la durée de récupération du capital est courte, plus l'investissement est rentable.		
5	Si l'on compare la valeur actuelle nette (Net Present Value) et le taux d'intérêt calculatoire, on constate une proportionnalité linéaire.		
6	Deux agents fiduciaires discutent du calcul d'investissement : l'agent fiduciaire A considère que seule l'évolution des immobilisations doit être prise en considération dans le calcul d'investissement. L'agent fiduciaire B considère que l'évolution de l'actif circulant doit aussi être prise en considération. Que pensez-vous de l'affirmation de l'agent fiduciaire A?		

PO2013 Page 59 de 119

<u>Annexe</u>

Coefficient d'actualisation

Valeurs actuelles d'un paiement de CHF 1.00, payable en fin d'année

Jahre/Année	2%	4%	6%	8%	10%	12%	14%	16%
1	0.980392	0.961538	0.943396	0.925926	0.909091	0.892857	0.877193	0.862069
2	0.961169	0.924556	0.889996	0.857339	0.826446	0.797194	0.769468	0.743163
3	0.942322	0.888996	0.839619	0.793832	0.751315	0.711780	0.674972	0.640658
4	0.923845	0.854804	0.792094	0.735030	0.683013	0.635518	0.592080	0.552291
5	0.905731	0.821927	0.747258	0.680583	0.620921	0.567427	0.519369	0.476113
6	0.887971	0.790315	0.704961	0.630170	0.564474	0.506631	0.455587	0.410442
7	0.870560	0.759918	0.665057	0.583490	0.513158	0.452349	0.399637	0.353830
8	0.853490	0.730690	0.627412	0.540269	0.466507	0.403883	0.350559	0.305025
9	0.836755	0.702587	0.591898	0.500249	0.424098	0.360610	0.307508	0.262953
10	0.820348	0.675564	0.558395	0.463193	0.385543	0.321973	0.269744	0.226684
11	0.804263	0.649581	0.526788	0.428883	0.350494	0.287476	0.236617	0.195417
12	0.788493	0.624597	0.496969	0.397114	0.318631	0.256675	0.207559	0.168463
13	0.773033	0.600574	0.468839	0.367698	0.289664	0.229174	0.182069	0.145227
14	0.757875	0.577475	0.442301	0.340461	0.263331	0.204620	0.159710	0.125195
15	0.743015	0.555265	0.417265	0.315242	0.239392	0.182696	0.140096	0.107927

Facteur de valeur actuelle

Valeur actuelle d'un flux de versements de CHF 1.00 par an, payable en fin d'année durant n années.

Jahre/Année	2%	4%	6%	8%	10%	12%	14%	16%
1	0.980392	0.961538	0.943396	0.925926	0.909091	0.892857	0.877193	0.862069
2	1.941561	1.886095	1.833393	1.783265	1.735537	1.690051	1.646661	1.605232
3	2.883883	2.775091	2.673012	2.577097	2.486852	2.401831	2.321632	2.245890
4	3.807729	3.629895	3.465106	3.312127	3.169865	3.037349	2.913712	2.798181
5	4.713460	4.451822	4.212364	3.992710	3.790787	3.604776	3.433081	3.274294
6	5.601431	5.242137	4.917324	4.622880	4.355261	4.111407	3.888668	3.684736
7	6.471991	6.002055	5.582381	5.206370	4.868419	4.563757	4.288305	4.038565
8	7.325481	6.732745	6.209794	5.746639	5.334926	4.967640	4.638864	4.343591
9	8.162237	7.435332	6.801692	6.246888	5.759024	5.328250	4.946372	4.606544
10	8.982585	8.110896	7.360087	6.710081	6.144567	5.650223	5.216116	4.833227
44	0.700040	0.700477	7 000075	7.400004	0.405004	F 007000	E 450700	E 000044
11	9.786848	8.760477	7.886875	7.138964	6.495061	5.937699	5.452733	5.028644
12	10.575341	9.385074	8.383844	7.536078	6.813692	6.194374	5.660292	5.197107
13	11.348374	9.985648	8.852683	7.903776	7.103356	6.423548	5.842362	5.342334
14	12.106249	10.563123	9.294984	8.244237	7.366687	6.628168	6.002072	5.467529
15	12.849264	11.118387	9.712249	8.559479	7.606080	6.810864	6.142168	5.575456

PO2013 Page 60 de 119

Branche 701 Comptabilité financière / gestion financière

Partie 2

Temps imparti: 60 minutes

Nombre maximal de points: 30

PO2013 Page 61 de 119

Comptabilité financière et financement Partie 2

Temps imparti : 60 minutes Nombre maximal de points : 30

Remarques générales sur l'examen

L'examen comprend trois exercices partiels indépendants les uns des autres.

- Exercice partiel 1: analyse d'un décompte d'exploitation et calculation (11 points)
- Exercice partiel 2: calculs en vue de décisions avec coûts partiels (12 points)
- Exercice partiel 3: écritures comptables dans la comptabilité financière et d'exploitation (7 points)

Les exercices ci-dessous portent sur l'entreprise Run-my-IT SA, qui propose les services suivants :

- Hardware-as-a-Service (HaaS). Les clients louent l'ensemble du matériel à Run-my-IT SA et lui versent une redevance qui englobe le loyer pour l'installation, l'entretien régulier et l'échange des appareils.
- Cloud-Computing. Les clients confient la conservation de leurs données à Run-my-IT SA, qui organise toute la gestion des données, y compris sauvegarde, backup, etc. pour les clients.
- **Négoce**. Vente classique de matériel, avec livraison et installation chez le client.

Exercice partiel 1 - Analyse d'un décompte d'exploitation et calculation (11 points)

Le décompte d'exploitation des coûts complets effectifs pour l'année 20_8 est reproduit à la page suivante. Les chiffres de la comptabilité d'exploitation sont présentés en KCHF (milliers de CHF) et peuvent être considérés comme exhaustifs et corrects. Vous recevez les précisions suivantes :

- Compte tenu du recours à une comptabilité « matières », les charges de marchandises, les charges de petit matériel et l'amortissement des appareils clients sont évalués de façon objective.
- L'entreprise applique de façon cohérente le tiers fiscal sur le stock de marchandises.
- Le centre de coûts « Achats et entrepôt » (frais généraux de matériel) a été réparti entre les unités d'imputation sur la base de la somme des > Charges de marchandises + Charges de petit matériel + Amortissement appareils clients + Charges liées aux prestations de tiers <.
- Le centre de coûts « Prise en charge de mandats » a été réparti entre les différentes unités d'imputation sur la base des heures rapportées. Au total, 20 000 heures ont été décomptées.
- Le centre de coûts « Vente & admin. » a été réparti entre les différentes unités d'imputation en fonction des chiffres d'affaires.

Exercice

• En page 3, réalisez le calcul préalable pour un mandat de client et répondez à d'autres questions concernant le décompte d'exploitation.

PO2013 Page 62 de 119

RUN-MY-IT SA

		Ö	Centres de coûts		Uni	Unités d'imputation	u
Le décompte d'exploitation 20_8 (KCHF)	Total CoEx	Achats & entrepôt	Prise en charge de mandats	Ventes & admin.	HaaS	Cloud	Négoce
Charges de marchandises	19 840						19 840
Charges de petit matériel	1 000				360	80	260
Amortissement appareils clients	3 730				3 730		
Prestations de tiers	2 630				610	2 020	
Frais de personnel	3 119	821	1 074	1 224			
Autres coûts d'exploitation	1 975	518	163	1 294			
Amortissements calculatoires	327	204	90	73			
Intérêts calculatoires	124	88	13	22			
Total types de coûts	32 745	1 632	1 300	2 613	4 700	2 100	20 400
Répartition Achats & entrepôt		-1 632			282	126	1 224
Répartition Prise en charge de mandats			-1 300		832	156	312
Sous-total Coûts de fabrication					5 814	2 382	21 936
Répartition Ventes & admin.				-2 613	516	234	1 863
Sous-total Coûts de revient					6 330	2 616	23 799
Chiffres d'affaires	-34 840				-6 880	-3 120	-24 840
Résultat	-2 095				-550	-504	-1041

PO2013 Page 63 de 119

1.1 Calcul préalable d'une offre HaaS (coûts annuels)

Complétez la calculation préalable suivante, qui comprend déjà les coûts de matériel et prestations de tiers.

- Qualifiez correctement les deux lignes vierges.
- Déterminez les coefficients de majoration sur la base du décompte d'exploitation 20_8.
- Achats & entrepôt et Ventes & admin. sont décomptés selon les mêmes règles que pour le décompte d'exploitation 20 8.
- 60 heures sont calculées pour la prise en charge de mandats.
- Une marge bénéficiaire (rendement du chiffre d'affaires) de 10 % est attendue.
- Les chiffres doivent être arrondis à un montant entier en CHF.
- Les lignes de calcul servent à documenter la réflexion menant à votre solution.

Calculation préalable	Calculs	Valeur en CHF
Amortissement appareils clients		13 900
Petit matériel		600
Prestations de tiers		500
Sous-total Maté- riel/appareils/prestations		15 000
Sous-total Coûts de fabrication		
Frais généraux Ventes & admin.		
Sous-total Coûts de revient		
Bénéfice		
Prix de vente net		

1.2 Autres exercices et questions sur le décompte d'exploitation 20_8

a) Établissez un compte de résultat des ventes seulement pour la division HaaS. Valeurs en KCHF.

Compte de résultat des ventes 20_8 pour la division HaaS	KCHF

PO2013 Page 64 de 119

b) Charges de marchandises de la comptabilité financière

Dans la comptabilité financière, le stock de marchandises en KCHF est évalué comme suit :

Stock de marchandises	CoFi
1.1.20_8	1 320
31.12.20_8	1 140

Quel était le montant des charges de marchandises comptabilisées dans la comptabilité financière (KCHF) ?
c) Qualité du résultat de la division Négoce
Le responsable de la division Négoce déclare : « La division Négoce a obtenu le meilleur résultat relatif ! » Êtes-vous d'accord avec cette affirmation (OUI ou NON) ? Argumentez votre réponse avec des faits. Les réponses sans justification ne seront pas évaluées.
Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?
Argumentation

PO2013 Page 65 de 119

Exercice partiel 2 - Calculs en vue de décisions avec coûts partiels (12 points)

La société Run-my-IT Shop SA a été créée il y a trois ans et exploite une boutique dans un grand centre commercial. Les résultats de cette nouvelle branche commerciale n'ont pas encore été satisfaisants, de sorte qu'il faut analyser la situation. Vous trouverez ci-après les données de l'exercice 20_8 du **site A**, qui se trouve dans le centre commercial. Les valeurs sont indiquées en CHF.

RUN-MY-IT SHOP	Site A	
Ventes	2 750 000	
Charges de marchan- dises	-1 870 000	
Marge contributive	880 000	
Frais de personnel	-350 000	
Frais de location	-525 000	
Autres coûts d'exploitation	-80 000	
Résultat	-75 000	

2.1 Questions sur le site actuel A

Remarques:

- Une superficie de 150 m² est louée sur le site A.
- Le personnel du site A comprend 500 pourcentages de poste (5 emplois à plein temps).
- Les frais de personnel, les frais de location et les autres coûts d'exploitation sont considérés comme fixes.

a) 	De quel pourcentage (a 1 décimale pres) les charges de marchandises doivent-elle diminuer pour que le point mort soit atteint ?			
b)	Quel chiffre d'affaires serait nécessaire pour obtenir un rendement du chiffre d'affaires de 4 % à coûts fixes inchangés ? Arrondissez le résultat à un montant entier en CHF.			

PO2013 Page 66 de 119

2.2 Évaluation d'une optimisation de la gamme

La direction du centre commercial propose à Run-my-IT Shop SA un autre **site B**, à un prix plus avantageux mais un peu moins attractif. Sur ce site B, seuls 120 m² seraient disponibles. La proposition est jugée intéressante. En cas de changement de site, RUN-MY-IT SHOP SA en profiterait pour revoir la politique de gamme.

L'analyse des quatre groupes de marchandises pour l'exercice 20_8 donne la vue d'ensemble suivante :

Mix de gammes	Ordinateurs	Imprimantes	Accessoires pour impri- mantes	Appareils multimédias
Chiffre d'affaires	1 040 000	650 000	640 000	420 000
Charges de marchandises	676 000	494 000	384 000	316 000
Surface de vente	60 m ²	40 m ²	20 m ²	30 m ²

a) Selon quel ordre de priorité réduiriez-vous la surface de vente pour les gammes afin d'obtenir une marge contributive globale optimisée ?

Comn gamm	nencer par réduire la surface pour la ne :			
puis (2) réduire la surface pour :			
puis (3) réduire la surface pour :			
puis (4) réduire la surface pour :			
b) Sur quelle base avez-vous déterminé l'ordre de priorité ? Expliquez avec des éléments factuels la raison pour laquelle vous réduiriez la surface de vente pour la promière gamme que vous avez mentionnée.				

PO2013 Page 67 de 119

2.3 Calcul de la marge contributive prévue pour le nouveau site B

RUN-MY-IT SHOP SA veut étudier les possibilités offertes par le nouveau site et calculer la marge contributive prévue sur la base des hypothèses suivantes :

- La surface louée s'élèvera à 120 m², les frais de location par m² et par an sont estimés à CHF 2 600.
- Seuls 400 pourcentages de poste (4 emplois à plein temps) seront nécessaires sur le nouveau site. Les coûts par emplois à plein temps et exercice seront identiques à ceux du site A actuel.
- Les autres coûts d'exploitation seront CHF 5 000 plus faibles que sur le site A actuel.
- Le loyer, les frais de personnel et les autres coûts d'exploitation sont réputés fixes.
- Les charges de marchandises sont estimées en moyenne à 66 % du volume des ventes.
- a) Établissez le calcul de la **marge contributive prévue** qui présente les ventes permettant d'atteindre le point mort. Arrondissez à un montant entier en CHF.

RUN-MY-IT SHOP	Site B
Volume des ventes	
Charges de marchandises	
Marge contributive	
Frais de personnel	
Frais de location	
Autres coûts d'exploitation	
Résultat	

b)	Sur la base de votre marge contributive calculée à l'exercice a), déterminez les ventes nécessaires pour qu'un bénéfice de CHF 33 000 puisse être réalisé. Arrondissez à un montant entier en CHF				

PO2013 Page 68 de 119

Exercice partiel 3: Ecritures comptables dans la comptabilité financière et d'exploitation (7 points)

RUN-MY-IT SA utilise un logiciel de comptabilité avec comptabilité financière et d'exploitation intégrée. À cet égard, vous recevez les indications ci-dessous.

Extrait du plan comptable de la comptabilité financière					
1020	Avoir en banque				
1100	Créances issues de livraisons et de prestations				
1200	Stocks de marchandises				
1230	Stock de petit matériel				
1250	Stock appareils clients				
1500	Machines & équipements techniques				
1509	Amortissemts cumulés Machines & équipements tech.				
2000	Engagements issus de livraisons et de prestations				
2060	Passifs de régularisation				
3000	Produits des ventes bruts				
3090	Réductions sur ventes				
4200	Charges de marchandises				
4400	Charges liées aux prestations de services externes				
4600	Charges de petit matériel				
4800	Corrections d'évaluation charges de marchandises				
	Charges de personnel				
	Charges d'exploitation diverses				
6800	Amortissements				
6900	Charges financières				
Pour les comptes de la CoEx, la tranche de numéros en 9 est utilisée :					
9680	Amortissements calculatoires				
9690	Intérêts calculatoires				
9910	Répartition frais généraux de matériel				
9920	Imputation des prestations de prise en charge de mandats				
9930	Répartition frais généraux Ventes & admin.				

91 Ajustement objectif marchandises 92 Ajustement objectif amortissements 93 Ajustement objectif intérêts 100 Centre de coûts Achats & entrepôt 200 Centre de coûts Prise en charge de mandats 300 Centre de coûts Ventes & admin. 810 Unité d'imputation Vente HaaS

830 Unité d'imputation Vente Négoce

820 Unité d'imputation Vente Cloud

PO2013 Page 69 de 119

Une nouvelle version logicielle doit être installée sur le système-test de la comptabilité financière et d'exploitation. Elle doit cependant être préalablement testée dans le cadre d'opérations particulières. Pour ce faire, vous recevez les opérations définies ci-dessous. Les transactions de marchandises et matériel sont comptabilisées de manière cohérente selon la méthode de l'«inventaire permanent».

N°	Opération commerciale				
1	Réception de marchandises au prix coûtant de CHF 45 000 contre facture fournisseur.				
2	Suite à une erreur, notre prestataire de cloud externe nous offre une note de crédit de CHF 6 000.				
3	Comptabilisation des amortissements dans la comptabilité financière : CHF 350 000				
4	Comptabilisation des amortissements calculatoires C. de coûts Achats & entrepôt : CHF 204 000 C. de coûts Prise en charge de mandats : CHF 50 000 C. de coûts Vente & admin. : CHF 73 000				
5	Délimitation périodique de CHF 12 000 concernant la prime pour l'équipe commerciale Nord.				
6	Un employé de production a pris dans l'entrepôt de petit matériel pour HaaS : CHF 2 600 pour Négoce : CHF 7 200				

Exercices

- Comptabilisez les opérations commerciales ci-dessus dans le tableau suivant. Pour ce faire, reprenez le numéro de l'opération commerciale correspondante pour référencer vos écritures comptables.
- Une écriture complète (débit et crédit, montant) est exigée pour chaque opération commerciale. Si aucun objet de la comptabilité d'exploitation n'est nécessaire dans une écriture, cela doit être indiqué par un tiret.
- Vous pouvez uniquement utiliser les numéros des comptes ou objets pour les écritures. Les indications de texte dans les écritures comptables NE seront PAS évaluées.
- Le tableau de travail comprend plus de lignes que nécessaire pour la solution.

PO2013 Page 70 de 119

N°	Écritur	e DÉBIT	Écriture CRÉDIT		Montant
IN	Compte	Objet	Compte	Objet	WOIItant
	<u> </u>				

PO2013 Page 71 de 119

Branche 702 Fiscalité

Temps imparti: 100 minutes

Nombre maximal de points: 50

PO2013 Page 72 de 119

Fiscalité

Temps imparti : 100 minutes Nombre maximal de points : 50

Dans la mesure où aucune autre indication n'est exigée, les solutions doivent se fonder sur les dispositions de la LIFD, de la LHID, de la LIA ou de la LTVA/OTVA. Les indications des lois demandées doivent être précises, c'est-à-dire citer la loi correspondante ainsi que l'article et éventuellement l'alinéa et la lettre.

Exercice 1 (5 points)

Minger Stanz SA produit des pièces métalliques de précision. L'exercice débute le 1^{er} avril et s'achève le 31 mars. Jusqu'à présent, le directeur financier de Minger Stanz SA, M. Rolf Riederer, remplissait lui-même la déclaration d'impôt de la société. Mais il y a eu quelques réclamations concernant la déclaration d'impôt de l'année précédente. C'est la raison pour laquelle M. Rolf Riederer vous contacte et vous demande de l'aider à remplir la déclaration d'impôt 2018 de Minger Stanz SA.

Le bilan de Minger Stanz SA est reproduit ci-dessous :

Bilan au 31 mars 2018 (1er avril 2017 - 31 mars 2018) en CHF

Dilait au 31 Illais	s Zuiu (i avi	11 2017 - 31 IIIai 3 2010) en Cili	
Trésorerie	77 000.00	Dettes résultant de l'achat de biens	173 000.00
		et de prestations de services	
Créances résultant de la vente de	180 000.00	Passifs de régularisation	25 000.00
biens et de prestations de services			
Stocks	85 000.00	Total Capitaux étrangers à court	198 000.00
		terme	
Actifs de régularisation	8000.00	Engagements à long terme (sans	37 000.00
9		intérêt)	
Total actif circulant	350 000.00	Provisions	70 000.00
		Total Capitaux étrangers à long	107 000.00
		terme	
Participations	150 000.00	Total Capitaux étrangers	305 000.00
Immobilisations corporelles	24 000.00	Capital-actions	100 000.00
Valeurs immatérielles	26 000.00	Réserve légale issue du bénéfice	50 000.00
Capital-actions non libéré	50 000.00	Réserves facultatives issues du bé-	140 000.00
•		néfice	
Total actif immobilisé	250 000.00	Bénéfice annuel	5000.00
		Total Capitaux propres	295 000.00
Total des actifs	600 000.00	Total des passifs	600 000.00

1.1. M. Rolf Riederer souhaite d'abord vous poser quelques questions fondamentales.

Qui prélève l'impôt sur le capital en Suisse ? Citez l'article correspondant de la LHID.

PO2013 Page 73 de 119

Quelle est la base du calcul de l'impôt sur le capital ? Citez les deux articles de loi correspondants de la LHID. 1.2. M. Rolf Riederer souhaite également que vous répondiez à la question suivante : Quel est le montant du capital imposable de Minger Stanz SA pour la période fiscale 2018 selon le bilan ci-dessus (aucune autre information à prendre en compte) ?

PO2013 Page 74 de 119

1.3.

recevez les informations complémentaires suivantes de la part de M. Rolf Riederer ? Au cours de l'exercice précédent (période fiscale 2017), le commissaire fiscal n'a pas reconnu certains postes des comptes annuels lors de la taxation. déclaré reconnu Correction de valeur stocks 2017 50 000.00 33 333.00 Au cours de l'exercice précédent (période fiscale 2017), les stocks ont fait l'objet d'une correction de valeur de 50%. Or, le commissaire fiscal n'a reconnu que 33%. Dans la clôture annuelle actuelle au 31 mars 2018, M. Rolf Riederer n'a donc déprécié les stocks de marchandises que de 33%. déclaré reconnu 100 000.00 Provision de garantie 2017 50 000.00 Une provision de garantie de CHF 100 000.00 a été inscrite au cours de l'exercice précédent (période fiscale 2017). Dans la mesure où seuls CHF 50 000.00 étaient justifiés par l'usage commercial, le commissaire fiscal a uniquement reconnu ce montant sur le plan fiscal. M. Rolf Riederer a réduit la provision de garantie à CHF 70 000.00 au 31 mars 2018. Seuls CHF 50 000.00 restent toutefois justifiés par l'usage commercial.

Quelle sera l'évolution du capital imposable au cours de la période fiscale 2018 si vous

PO2013 Page 75 de 119

1.4.

CHF 500 000.00. La valeur venale de l'immeuble était de CHF 800 000.00.
La différence entre le prix d'achat et la valeur vénale a-t-elle une influence sur le capital imposable ? Justifiez votre réponse en détail.
Quelle période fiscale est concernée par l'achat de l'immeuble ?

Le 30 juin 2018, Minger Stanz SA a acheté de l'actionnaire unique un immeuble au prix de

PO2013 Page 76 de 119

Exercice 2 (10 points)

2.1. Exposé de la situation

Bilan d'Eisner SA au 31.12.2018

Actifs	CHF	Passifs	CHF
Trésorerie	250 000.00	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	750 000.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	400 000.00	Crédits bancaires	900 000.00
Stocks de marchandises	200 000.00	Emprunt aux actionnaires	500 000.00
Machines, véhicules	700 000.00	Provisions	700 000.00
Bâtiment industriel, terrain compris	1 300 000.00	Capital-actions	200 000.00
Brevets	50 000.00	Réserves	100 000.00
Capital-actions non libéré	100 000.00	Report de pertes	-150 000.00
Total des actifs	3 000 000.00	Total des passifs	3 000 000.00

Indications supplémentaires

- L'abattement d'un tiers sur les stocks de marchandises, admis fiscalement, a été constitué.
- La valeur déterminante pour l'impôt sur le bénéfice de l'immeuble industriel est de CHF 1 350 000.00 et la valeur vénale de CHF 1 400 000.00.
- L'immeuble industriel est le seul élément faisant office de garantie pour les crédits accordés par la banque.
- Depuis des années, des provisions de CHF 30 000.00 ne sont pas reconnues sur le plan fiscal.

Dans vos réponses aux questions suivantes, tenez également compte de la circulaire n°°6 « Capital propre dissimulé de sociétés de capitaux et de sociétés coopératives » de l'AFC du 6 juin 1997 ci-jointe et de la lettre circulaire « Taux d'intérêt 2018 admis fiscalement sur les avances ou les prêts en francs suisses » de l'AFC du 19.02.2018.

Questions

2.1.1.	1.1. Que comprenez-vous par « capital propre dissimulé » ?				

2.1.2. À l'aide des tableaux ci-dessous, déterminez s'il existe du capital propre dissimulé selon le bilan d'Eisner SA au 31.12.2018.

Dans le premier tableau, calculez les fonds étrangers admissibles, puis, le cas échéant dans le deuxième tableau, le capital propre dissimulé. Présentez les différentes étapes du calcul.

PO2013 Page 77 de 119

Actifs	%	Valeur de base (CHF)	Fonds étrangers admissibles (CHF)
Trésorerie			
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
Stocks de marchandises			
Machines, véhicules			
Bâtiment industriel, terrain compris			
Brevets			
Capital-actions non libéré			
Total Fonds étrangers admissibles			
Désignation	CHF		
Capitaux étrangers au sens du droit co			
Capitaux étrangers fiscaux			
./. fonds étrangers admissibles			

PO2013 Page 78 de 119

2.2 Exposé de la situation

M. Franz Flammer est l'unique actionnaire de la société commerciale Feuer SA. Il existe depuis des années, au passif de son bilan, un emprunt des actionnaires de CHF 3 000 000.00 (crédit d'exploitation). Sur ce montant, CHF 1 000 000.00 constituent du capital propre dissimulé.

Quest	tions
2.2.1.	Quelles sont les bases légales de la LIFD et de la LHID concernant les intérêts sur le capital propre dissimulé ?
2.2.2.	Calculez le montant des intérêts non reconnus fiscalement si le prêt des actionnaires produit 3% d'intérêts (calcul requis) ?
2.2.3.	Calculez le montant des intérêts non reconnus fiscalement si le prêt des actionnaires pro duit 1% d'intérêts (calcul requis) ?

PO2013 Page 79 de 119

Exa	Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019				
2.2.4.	Calculez le taux d'intérêts maximal du prêt des actionnaires pour que tous les intérêts soient reconnus fiscalement.				
2.2.5.	Quelles sont les incidences fiscales au niveau de l'impôt fédéral direct pour M. Franz Flammer si le prêt des actionnaires de Feuer SA produit 3% d'intérêts ?				
	Distinguez selon que M. Franz Flammer détient les actions de Feuer SA dans la fortune privée ou dans la fortune commerciale et citez les bases légales correspondantes.				
	Hypothèse : actions dans la fortune privée				
	Hypothèse : actions dans la fortune commerciale				

PO2013 Page 80 de 119

Exercice 3 (10 points)

La société Marc S. SA, dont le siège est à Frauenfeld TG, vend des accessoires automobiles. La société possède plusieurs immeubles qui sont tous entièrement loués à des tiers. En outre, Marc S. SA détient aussi de nombreuses participations. L'actionnaire unique de Marc S. SA est Marc Schlauri, qui vit également à Frauenfeld TG.

L'exercice de la société s'achève toujours au 31.12. La déclaration d'impôt de l'exercice 2018 a été déposée en février 2019 et a déjà été révisée par l'autorité fiscale cantonale compétente. Lors de la révision, le commissaire fiscal a constaté les éléments sous-mentionnés. Contrôlez les incidences fiscales du point de vue de l'impôt fédéral direct compte tenu des éléments constatés et procédez aux éventuelles corrections de montants dans les cases correspondantes. Si l'une des trois cases ne doit pas recevoir de correction, inscrivez un zéro. Les signes + ou - doivent également être indiqués avant les montants. Les cases vides ne seront pas notées. Veuillez utiliser le tableau suivant pour indiquer les solutions.

	Corrections 2018 en CHF	fiscales au c	ours de l'exercice
Éléments de fait	Dans le bé- néfice de Marc S. SA	Dans le capital de Marc S. SA	Dans le revenu de l'unique actionnaire Marc Schlauri
3.1. Le frère de Marc Schlauri, qui travaille pour Marc S. SA, peut, comme tous les autres collaborateurs du service externe, utiliser un véhicule de fonction pour les trajets professionnels et pour les trajets privés. La valeur du véhicule s'élève à CHF 80 000 (hors TVA). Dans la comptabilité, CHF 7680 ont été comptabilisés au titre de la part privée (figurant dans le certificat de salaire).			
3.2. Dans les autres charges d'exploitation, des honoraires de conseil de CHF 15 000 sont comptabilisés en lien avec des clarifications juridiques pour l'achat du logement de vacances de l'actionnaire.			
3.3. En 2018, Marc S. SA vend un véhicule (voiture de tourisme) à Marc Schlauri pour CHF 40 000. La valeur Eurotax / valeur vénale s'élève à CHF 52 000.			
3.4. Il y a des années, la société a acheté de l'unique actionnaire une voiture de collection à la valeur vénale de l'époque de CHF 80 000. La valeur comptable au 1.1.2018 s'élève à CHF 50 000. Dans la mesure où la voiture de collection a encore une valeur vénale de CHF 80 000, les amortissements des années précédentes n'ont pas été acceptés sur le plan fiscal. Au cours de l'exercice 2018, cette voiture de collection a été revendue à M. Marc Schlauri à la valeur vénale actuelle de CHF 80 000.			

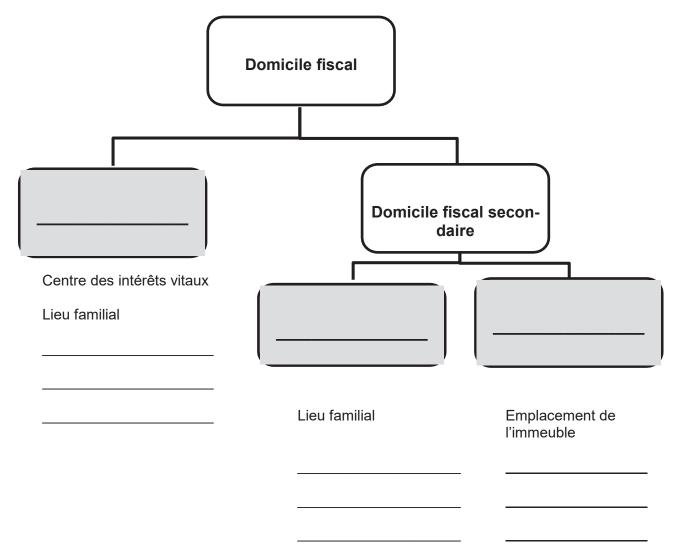
PO2013 Page 81 de 119

	Corrections	fiscales au c	ours de l'exercice
	2018 en CHF		
Éléments de fait	Dans le bé-	Dans le capi-	Dans le revenu de
	néfice de		l'unique actionnaire
	Marc S. SA	S. SA	Marc Schlauri
3.5.			
Au cours de l'exercice 2017, l'autorité fiscale			
n'a pas accepté une provision constituée			
pour les risques du marché de CHF 80 000			
et décomptée comme plus-value fiscale. En			
2018, Marc S. SA a dissous cette provision			
avec une incidence sur le résultat du point de			
vue commercial. 3.6.			
Sur la liste des salaires de Marc S.SA,			
Mme S. est inscrite à CHF 60 000, sachant			
qu'elle travaille aussi à mi-temps pour			
M. Marc Schlauri comme employée de mai-			
son privée, en plus de son activité de bureau			
à mi-temps pour la société.			
3.7.			
Sur le poste débiteurs nationaux au			
31 décembre 2018 de CHF 85 000 (état au			
1.1.2018 CHF 50 000), un ducroire de 12% a			
été constitué comme au cours de l'exercice			
précédent. 5% sont acceptés sur le plan fis-			
cal.			
3.8.			
En 2018, Marc Schlauri a accordé un prêt			
sans intérêt de CHF 100 000 à Marc S. SA.			
Une personne tierce exigerait, en tenant compte la solvabilité de Marc S.SA, une ré-			
munération de 2,5% pour un tel prêt.			
3.9.			
Au cours de l'exercice 2018, Marc S. SA a			
acheté un véhicule (voiture de tourisme) au			
prix de CHF 50 000 (hors TVA). En 2018,			
tous les coûts (amortissement compris)			
s'élevaient à CHF 22 000. Le véhicule est			
utilisé à titre exclusivement privé par Marc			
Schlauri.			
3.10.			
Les charges publicitaires comptabilisées			
comprennent une facture de CHF 6000 de			
l'hôtel Firnspitz, à Zermatt. C'est là que Marc			
Schlauri a passé ses vacances de ski en			
février 2018.			

PO2013 Page 82 de 119

Exercice 4 (10 points)

4.1.1. Complétez les cases vides dans l'aperçu ci-dessous concernant les différents domiciles fiscaux.



- 4.1.2. Associez les points de repère fiscaux suivants aux bons domiciles fiscaux dans l'aperçu 4.1.1. Pour ce faire, utilisez les lignes vierges.
 - Établissement stable
 - Lieu d'exploitation
 - Immeuble commercial
- 4.2. En principe, trois méthodes sont appliquées pour la répartition fiscale intercantonale. Quelles sont ces trois méthodes ? Citez un exemple pour chaque méthode.

PO2013 Page 83 de 119

Exa	Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019				
	Première méthode				
	Deuxième méthode				
	Troisième méthode				
4.3.	Les éléments suivants du revenu et de la bués aux différents domiciles fiscaux de	a fortune pour la répartition fi manière objective ou propor	scale seront-ils attri- tionnelle ?		
Dá	signation	Répartition objec-	Répartition pro-		

Désignation	Répartition objec- tive	Répartition pro- portionnelle
Bénéfice de l'activité lucrative indépendante.		
Intérêts passifs réglés issus de crédits commerciaux.		
Intérêts passifs réglés pour une hypothèque sur l'immeuble d'habitation à usage personnel.		
Actifs de la fortune commerciale.		

PO2013 Page 84 de 119

4.4.	Com	plétez	le	texte	suivant	:

Pour les associés de sociétés en no	om collectif commerciales, la part sociale constitue un
	qui sera imposé de manière objective dans le canton
du lieu d'exploitation. Si des revenu	s sont perçus, les
et la	sont également imposables au lieu d'exploitation
mais la	sera saisie au domicile fiscal principal.

PO2013 Page 85 de 119

Exercice 5 Taxe sur la valeur ajoutée

(15 points)

5.1. Immeubles

La société Treuhand SA, assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, est propriétaire d'un immeuble dans la jolie vieille ville de Berne. Le bâtiment est divisé en trois unités indépendantes, qui n'ont que les escaliers en commun. Les unités sont occupées comme suit :

3 ^e étage	30 m^2	Martha Zimmermann	(logement d'un particulier)
2e étage	90 m ²	Julia et Thomas Maurer	(logement d'un particulier)
1 ^{er} étage et rez-de chaussée	180 m ²	Treuhand SA	(bureaux)

Les locataires privés règlent CHF 20.00 par mois et par mètre carré.

L'immeuble a été acquis par Treuhand SA en 2006, sans prélèvement de la taxe sur la valeur ajoutée. Treuhand SA a emménagé à la mi-décembre 2006 et a pu, dès lors, louer les deux logements aux 2° et 3° étages. Début 2008, une révision de la TVA a été menée au sein de Treuhand SA avec un résultat satisfaisant, c'est-à-dire qu'aucune correction n'a été effectuée.

Le toit du bâtiment a dû être rénové le 05.06.2019 en raison de fortes chutes de pluie. La facture de la réparation s'élève à CHF 247 710.00 (TVA de 7,7% compris). L'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments verse CHF 200 000.00 à Treuhand SA, déduction faite de la franchise.

Soucieuse d'agir de manière moderne et créative, Treuhand SA repeint ses bureaux en vert menthe au 18.06.2019. La facture du peintre s'élève à CHF 12 924.00 (TVA de 7,7% compris).

Treuhand SA effectue un décompte selon les contre-prestations convenues et la méthode effective.

Répondez aux questions posées ci-dessous, <u>justifiez toujours en indiquant l'article de loi déterminant de la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée.</u>

5.1.1.	Quel est le montant de l'impôt sur le chiffre d'affaires de Treuhand SA compte tenu des recettes locatives pour le 2 ^e trimestre 2019 ?

PO2013 Page 86 de 119

5.1.2.	Quel est le montant de l'impôt sur le chiffre d'affaires que Treuhand SA doit verser au titre du paiement de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments ?
5.1.3.	Quel est le montant de l'impôt préalable déductible au titre de la facture de réparation du toit ?
5.1.4.	Quel est le montant de l'impôt préalable déductible au titre de la facture des travaux de peinture ?
5.1.5.	Quel serait le montant de l'impôt préalable déductible si les travaux de peinture avaient été exécutés par un peintre non inscrit au registre suisse des assujettis à la TVA et domicilié à Lörrach (DE) et si le montant de la facture avait été converti à CHF 12 000.00 ?

PO2013 Page 87 de 119

5.1.6.	Martha Zimmermann déménage le 31.03.2020. A partir du 01.04.2020, ces locaux sont loués par Rolf Krähmann (artiste), non assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée. Il y présente ses tableaux en vue de leur vente. Treuhand SA peut-elle soumettre volontairement les recettes locatives de Rolf Krähmann à la TVA?
5.1.7.	Quelles sont les autres conséquences au regard de la taxe sur la valeur ajoutée, outre l'impôt sur le chiffre d'affaires dû, si Treuhand SA déclare les recettes locatives de Rolf Krähmann ? Calcul exigé.
-	

PO2013 Page 88 de 119

5.2. Prestations au personnel de l'entreprise

La société Beratung S.à.r.l., assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, souhaite être un employeur moderne et offrir un environnement de travail agréable à ses collaborateurs.

Répondez aux questions ci-dessous concernant le traitement de la taxe sur la valeur ajoutée.

5.2.1.	Anna Wenger, responsable de mandat, travaille chez Beratung S.à.r.l. depuis le 01.05.2019. Puisqu'elle rend souvent visite à des clients dans l'Oberland bernois, Beratung S.à.r.l. a mis à sa disposition un véhicule de fonction d'une valeur de CHF 56 000.00 (valeur d'acquisition hors TVA). Le soir et le week-end, elle peut aussi utiliser le véhicule à des fins privées, de sorte que le forfait de 0,8% est déclaré chaque mois dans son certificat de salaire. Comment l'utilisation privée du véhicule de fonction de Beratung S.à.r.l. doit-elle être imposée pour toute l'année 2019 ? Calculez l'éventuelle TVA due et cochez la situation correspondante. Prestation à soi-même Prestation de service
	Livraison
5.2.2.	L'ensemble du personnel de Beratung S.à.r.l. peut consommer gratuitement du café et de l'eau minérale pendant le travail, sans décompte sur le certificat de salaire. La déduction de l'impôt préalable a été intégralement opérée sur les dépenses. Beratung S.à.r.l. doit-elle acquitter l'impôt sur le chiffre d'affaires pour la consommation gratuite et/ou procéder à une correction de l'impôt préalable ? Veuillez justifier votre réponse en détail.

PO2013 Page 89 de 119

Exa	Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019		
5.2.3.	Pour son 50° anniversaire, le collaborateur Oliver Schenk reçoit en cadeau de la part de Beratung S.à.r.l. une montre d'une valeur de CHF 1044.70 (TVA de 7,7% comprise). Lors de l'achat, Beratung S.à.r.l. a fait valoir une déduction de l'impôt préalable. Beratung S.à.r.l. doit-elle acquitter l'impôt sur le chiffre d'affaires au titre de ce cadeau et/ou procéder à une correction de l'impôt préalable ? Veuillez justifier votre réponse en détail.		

PO2013 Page 90 de 119

5.3. Assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée et divers

Pour les affirmations ci-dessous, cochez la bonne réponse à gauche. Il n'y a toujours qu'une seule affirmation correcte.

5.3.1.	Bella Piani ouvre un salon de coiffure le 01.01.2020 à Coire (CH). Elle budgétise CHF 223 000.00 de recettes.
	L'assujettissement obligatoire à la taxe sur la valeur ajoutée s'applique à partir du 01.01.2020, et Bella Piani doit spontanément s'annoncer à l'AFC.
	L'assujettissement obligatoire à la taxe sur la valeur ajoutée ne s'applique pas encore à partir du 01.01.2020 car le chiffre d'affaires n'a été calculé que de façon provisoire sur la base du budget.
	Après trois mois, Bella Piani doit consulter son chiffre d'affaires, en faire une estimation pour l'exercice et s'annoncer pour la taxe sur la valeur ajoutée s'il apparaît que la limite du chiffre d'affaires sera atteinte.
	Bella Piani doit spontanément s'annoncer à l'AFC, mais uniquement au moment elle a atteint le chiffre d'affaires déterminant pour l'assujettissement. Dans ce cas, l'annonce est obligatoire pour l'année suivante.

	La société Bohne SA, dont le siège est à Olten (CH), vend exclusivement du café non torréfié provenant d'une plantation en Colombie. Elle réalise les chiffres d'affaires suivants en CHF:
5.3.2.	Livraisons depuis la plantation en Colombie à des clients suisses Livraisons depuis la plantation en Colombie à des clients étrangers Produits d'un placement monétaire à terme auprès de la Banque cantonale de Soleure 200 000.00 8 000 000.00 2500.00
	Bohne SA est obligatoirement assujettie à l'impôt en Suisse et doit s'annoncer à l'AFC.
	Bohne SA est obligatoirement assujettie à l'impôt en Suisse et ne doit pas s'annoncer à l'AFC.
	Bohne SA n'est pas obligatoirement assujettie à l'impôt en Suisse et ne doit pas s'annoncer à l'AFC.
	Concernant les livraisons depuis la plantation en Colombie, il s'agit de prestations à l'étranger qui ne sont pas déterminantes pour l'assujettissement à l'impôt en Suisse.

PO2013 Page 91 de 119

5.3.3.	La société Game Ltd., dont le siège est à Dublin (Irlande), commercialise des jeux vid sur Internet. Elle réalise les chiffres d'affaires suivants (en CHF) :	léo
	Téléchargements de clients suisses (entreprises)10 800.Téléchargements de clients suisses (particuliers)40 700.Téléchargements de clients étrangers300 500.	.00
	Game Ltd. est obligatoirement assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée en Suisse et c s'annoncer à l'AFC.	loit
	Game Ltd. est obligatoirement assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée en Suisse et r doit pas s'annoncer à l'AFC.	ie
	Game Ltd. n'est pas obligatoirement assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée en Suisset ne doit pas s'annoncer à l'AFC.	se
	Concernant les ventes de jeux vidéo, il s'agit de prestations à l'étranger qui ne sont p déterminantes pour l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée en Suisse.	as

5.3.4.	La société Ateliers SA, assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, dont le siège est à Brigue (CH), achète au prix de CHF 20 000.00 une œuvre d'art de l'artiste suisse Giorgio afin de la revendre. Giorgio n'a pas mentionné la TVA sur la facture. L'œuvre est revendue au prix de CHF 23 000.00.
	Pour la revente du tableau, Ateliers SA doit obligatoirement appliquer l'imposition de la marge.
	Les entreprises qui décomptent selon la méthode du taux de la dette fiscale nette ne peuvent pas appliquer l'imposition de la marge.
	Ateliers SA peut faire valoir l'impôt préalable fictif sur l'achat.
	Aucune des affirmations ci-dessus n'est correcte.

PO2013 Page 92 de 119

5.3.5.	La société Ateliers SA, assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, dont le siège est à Brigues (CH), achète au prix de CHF 20 000.00 une œuvre d'art de l'artiste suisse Giorgio afin de la revendre. Giorgio n'a pas mentionné la TVA sur la facture. L'œuvre est revendue au prix de CHF 18 000.00.
	La vente de l'œuvre d'art entraîne une perte, de sorte qu'aucune imposition de la marge ne peut être appliquée.
	La vente de l'œuvre d'art entraîne une perte. Il résulte de l'application de l'imposition de la marge un impôt sur le chiffre d'affaires de moins CHF 143.00 pour Ateliers SA.
	Si l'œuvre d'art est vendue à l'étranger (exportée), l'imposition de la marge ne peut pas être appliquée.
	Aucune des affirmations ci-dessus n'est correcte.

5.3.6.	La société Tankstelle SA, assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, dont le siège est à Muttenz (CH), ajoute un nouveau kit de voyage à sa gamme de produits. Cette offre contient un livre pour enfant, de la nourriture, un grattoir et une bouteille d'huile pour moteur.			
	Le kit de voyage est proposé à un prix forfaitaire, de sorte que tout peut être décom au taux de l'impôt réduit, car le grattoir et la bouteille d'huile pour moteur constituen des prestations accessoires.			
	Dans la mesure où il s'agit de prestations indépendantes, celles-ci doivent aussi être déclarées séparément. La règle de la combinaison ne peut pas être appliquée ici.			
	Si la valeur de la nourriture et du livre pour enfant représente au moins 70% de la prestation globale, tout peut être décompté au taux de l'impôt réduit, pour autant que le kit de voyage soit proposé à un prix forfaitaire.			
	Dès lors que le produit contient une prestation au taux normal, l'ensemble doit être imposé à ce taux.			

PO2013 Page 93 de 119

Annexe 1 de Examen 2

Hauptabteilung Direkte Bundessteuer, Verrechnungssteuer, Stempelabgaben Division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre Divisione principale imposta federale diretta, imposta preventiva, tasse di bollo

Impôt fédéral direct

Période fiscale 1997

Berne, le 6 juin 1997

Aux administrations cantonales de l'impôt fédéral direct

Circulaire no 6

Capital propre dissimulé de sociétés de capitaux et de sociétés coopératives (art. 65 et 75 LIFD)

1. Introduction

Entre les actionnaires ou associés d'une société et la société elle-même, il peut exister aussi bien des relations contractuelles que des relations découlant des droits de participation. Le droit civil, comme le droit fiscal, part du principe que les personnes morales sont des sujets de droit indépendants. Ceci conduit à une double imposition de la société et de ses actionnaires, puisque les bénéfices réalisés sont imposés comme rendement de la société et, au moment de leur distribution, comme revenu des actionnaires. Lorsque l'actionnaire accorde un prêt à la société, les intérêts qui lui sont versés constituent pour lui, tout comme les dividendes, un revenu imposable. Pour la société en revanche, les intérêts du prêt sont en principe des charges justifiées par l'usage commercial, alors que les dividendes constituent une affectation du bénéfice et ne sont donc pas déductibles. Les charges qui ne sont pas justifiées par l'usage commercial seront ajoutées aux résultats de la société.

Les règles concernant le capital propre dissimulé permettent de distinguer, quant à leur traitement fiscal, les fonds étrangers des fonds propres. Le texte de l'article 75 LIFD est nouveau dans la mesure où il n'oblige plus les autorités fiscales, pour admettre l'existence d'un capital propre dissimulé, à prouver une évasion fiscale (construction d'une forme juridique insolite dans le seul but d'économiser des impôts, choix qui conduirait effectivement à une économie d'impôt notable, si elle était admise par les autorités fiscales).

- 2. Détermination du capital propre dissimulé
- Détermination du capital propre dissimulé en vue de l'impôt sur le capital

Pour déterminer le capital propre dissimulé des sociétés de capitaux et des sociétés coopératives, il faut partir en règle générale de la valeur vénale des actifs. Sont déterminantes les valeurs vénales à la fin de la période fiscale (art. 81 LIFD). L'autorité de taxation se fondera sur

PO2013 Page 94 de 119

les valeurs déterminantes pour l'impôt sur le bénéfice des sociétés, sauf si des valeurs vénales plus élevées peuvent être démontrées.

En règle générale, on considérera que la société peut obtenir, par ses propres moyens, des fonds étrangers à concurrence des pourcentages suivants, calculés sur la valeur vénale de ses actifs:

Liquidités	100 %
Créances pour livraisons et prestations	85 %
Autres créances	85 %
Stocks de marchandises	85 %
Autres actifs circulants	85 %
Obligations suisses et étrangères en francs suisses	90 %
Obligations étrangères en monnaie étrangère	80 %
Actions cotées suisses et étrangères	60 %
Autres actions et parts de sàrl	50 %
Participations	70 %
Prêts	85 %
Installations, machines, outillage, etc.	50 %
Immeubles d'exploitation	70 %
Villas, propriétés par étages, maisons de vacances et terrains à bâtir	70 %
Autres immeubles	80 %
Frais de constitution, d'augmentation de capital et d'organisation	0 %
Autres actifs immatériels	70 %

Pour les sociétés financières, la limite maximale admissible des fonds étrangers est fixée en règle générale à 6/7 du total du bilan.

Dans la mesure où les dettes figurant au bilan sont supérieures aux fonds étrangers admissibles, il faut admettre l'existence de capital propre dissimulé. Le principe est que seuls les fonds qui proviennent directement ou indirectement des détenteurs de parts ou de personnes qui leur sont proches peuvent constituer du capital propre dissimulé. Il n'y a pas de capital propre dissimulé si le capital étranger est fourni par des tiers indépendants et que ni les détenteurs de parts, ni des personnes qui leur sont proches ne le garantissent.

Demeure réservée la preuve qu'un rapport concret de financement est conforme aux conditions du marché.

2.2. Détermination du capital propre dissimulé pour le capital proportionnel

Le capital propre déterminé selon les règles ci-dessus sert aussi de base pour calculer le capital proportionnel.

 Détermination du capital propre dissimulé pour le calcul du redressement des intérêts passifs

En général, il faut se référer à la situation à la fin de la période fiscale. D'importantes fluctuations de valeurs dans les actifs au cours de la période fiscale seront prises en compte de manière appropriée.

PO2013 Page 95 de 119

- Traitement fiscal du capital propre dissimulé
- 3.1. Détermination du redressement pour l'impôt sur le bénéfice

Conformément à l'article 65 LIFD, font partie du bénéfice imposable des sociétés de capitaux et des sociétés coopératives les intérêts dus sur la part du capital étranger qui doit être ajoutée au capital propre en application de l'article 75 LIFD. Les intérêts passifs afférents au capital propre dissimulé doivent être ajoutés au bénéfice net déclaré et imposés conformément aux articles 57 ss LIFD.

Si les prêts des détenteurs de droits de participation ou de leurs proches sont rémunérés à un taux d'intérêt qui est inférieur au taux usuel du marché, on acceptera la déduction du montant d'intérêt, calculé sur le capital étranger admissible, aux taux maximaux publiés dans la Notice de l'Administration fédérale des contributions concernant les taux d'intérêt déterminants pour le calcul des prestations appréciables en argent. Seul un surplus éventuel sera ajouté au bénéfice de la société.

3.2. Prêts sans intérêt de la part des actionnaires

Le capital propre dissimulé au sens de l'article 75 LIFD n'est pas lié à la notion d'évasion fiscale. C'est pourquoi, pour l'impôt sur le capital et le capital proportionnel, il faut conclure à l'existence de capital propre dissimulé, même si les fonds mis à disposition par l'actionnaire ne portent pas intérêt.

3.3. Détermination du capital propre en cas de report de pertes

La requalification de fonds étrangers en capital propre dissimulé est justifiée uniquement par des considérations d'ordre fiscal et a pour but de traiter les intérêts versés sur le capital étranger comme une distribution dissimulée de bénéfice et, partant, un dividende et non pas comme une charge déductible. Par conséquent, il faut assimiler le capital propre dissimulé à du capital social libéré et non pas à des réserves. On ne peut donc compenser une perte reportée qu'avec des réserves, mais non pas avec le capital social libéré, augmenté du capital propre dissimulé.

3.4. Remboursement du capital dissimulé

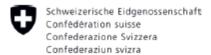
Le remboursement aux actionnaires et aux personnes qui leur sont proches de la part des fonds étrangers considérée comme du capital propre dissimulé n'est pas imposable.

Le chef de la division principale

Samuel Tanner

PO2013 Page 96 de 119

Annexe 2 de Exercice 2



Département fédéral des finances DFF

Administration fédérale des contributions AFC

Division principale de l'impôt fédéral direct,
de l'impôt anticipé, des droits de timbre

Impôt fédéral direct Impôt anticipé

Berne, le 19 février 2018 Pur/Ds

Lettre-circulaire

Taux d'intérêt 2018 admis fiscalement sur les avances ou les prêts en francs suisses

Lorsqu'une société accorde des avances ou des prêts sans intérêt ou contre un intérêt insuffisant à ses porteurs de parts ou à des tiers qui leur sont proches, elle leur concède une prestation appréciable en argent. Il en est de même lorsqu'une société paie des intérêts à un taux surfait sur les créances détenues par les porteurs de droits de participation ou par des tiers qui leur sont proches. Ces prestations appréciables en argent sont soumises à l'impôt anticipé de 35 % conformément aux articles 4, alinéa 1, lettre b de la loi fédérale du 13 octobre 1965 sur l'impôt anticipé (LIA) et 20, alinéa 1 de l'ordonnance d'exécution du 19 décembre 1966 de la LIA (OIA). Elles doivent être déclarées spontanément, dans les 30 jours, au moyen du formulaire 102 et l'impôt anticipé dû doit être versé dans le même délai. Les mêmes critères sont valables en matière d'impôt fédéral direct pour le calcul des prestations appréciables en argent de sociétés de capitaux et de sociétés coopératives (art. 58, al. 1, let. b de la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct [LIFD]).

Pour déterminer si la rémunération des avances ou des prêts accordés en francs suisses par les - ou aux - porteurs de parts ou à des tiers qui leur sont proches est appropriée, l'Administration fédérale des contributions (AFC), Division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre applique depuis le 1^{er} janvier 2018 les taux d'intérêt suivants:

PO2013 Page 97 de 119

				Taux d'in	ıtérêt
1	Prêts aux actionnaires o	ou associés (en francs	suisses)	au minin	num:
			propres charges + au moins	1/4 1/4 - 1/2 1/4	% % * %
	* - jusqu'à et y compris - au-dessus de	CHF 10 millions: ½ % CHF 10 millions: ¼ %			

2 Prêts des actionnaires ou associés (en francs suisses)

au maximum:

		ruction de ents et Iture	Indus arts e	trie, t métier	5
 2.1 Crédits immobiliers: sur un crédit immobilier égal à la première hypothèque, soit sur une première tranche correspondant aux 2/3 de la valeur vénale de l'immeuble 	1	%	1 ½	%	
- sur le solde,	1 3/4	% **	2 1/4	% **	t

en tenant compte des limites maximales suivantes sur le financement de tiers:

- jusqu'à concurrence de maximum 70 % de la valeur vénale des terrains à bâtir, des villas, des propriétés par étage, des maisons de vacances et des immeubles industriels
- jusqu'à concurrence de maximum 80 % de la valeur vénale des autres immeubles

2.2 Crédits d'exploitation:

a) jusqu'à CHF 1 million commerce et industrie holdings et sociétés de gérance de fortune	3 2 ½	% ** % **
b) à partir de CHF 1 million		
- commerce et industrie	1	% **
 holdings et sociétés de gérance de fortune 	3/4	% **

Pour le calcul de la limite de CHF 1 million, il faut additionner les crédits des actionnaires et des tiers qui leur sont proches.

Il s'agit de taux d'intérêt « safe haven ». La justification de taux d'intérêt plus élevés en comparaison avec des tiers est réservée.

PO2013 Page 98 de 119

** Lors du calcul des intérêts maximaux fiscalement admis, il faut tenir compte de l'existence éventuelle de capital propre dissimulé. Il faut ici se référer à la circulaire AFC no 6 de l'impôt fédéral direct du 6 juin 1997 concernant le capital propre dissimulé de sociétés de capitaux et de sociétés coopératives (art. 65 et 75 LIFD) qui est également applicable en matière d'impôt anticipé et de droits de timbre.

Pour des informations supplémentaires:

- Bruno Marai, tél. 058 462 10 98, email: bruno.marai@estv.admin.ch
- Pascal Schild, Tel. 058 465 39 08, email: pascal.schild@estv.admin.ch

Division Contrôle externe

Gilbert Purro Le chef

PO2013 Page 99 de 119

Branche 703 Révision

Temps imparti: 100 minutes

Nombre maximal de points: 50

PO2013 Page 100 de 119

Révision

Temps imparti : 100 minutes Nombre maximal de points : 50

Exercices:

Exercice 1	Questions diverses	10 points
Exercice 2	Planification de l'audit	10 points
Exercice 3	Exécution de l'audit	10 points
Exercice 4	Rapport	10 points
Exercice 5	Audits spéciaux	10 points

Veuillez vérifier que vous avez bien reçu tous les exercices!

Page de garde Page 1

Exercices Pages AB2 – AB19

- Écrivez vos solutions sur les lignes prévues à cet effet. Le nombre de lignes vierges mises à disposition ne correspond pas forcément à la longueur de la solution! Si vous avez besoin de davantage de place, vous trouverez d'autres feuilles vierges à la fin des exercices, où vous pourrez inscrire vos réponses. Veuillez reprendre la numérotation des exercices partiels pour référencer correctement vos réponses. Les réponses qui ne peuvent pas être attribuées ne seront pas évaluées.
- Veuillez coller votre étiquette personnelle avec votre numéro de candidat sur chaque feuille de solution et sur le dossier.
- Glissez toutes les feuilles d'exercices dans le dossier.
- Lisez attentivement les exercices avant de répondre aux questions.

Nous vous souhaitons bonne chance!

PO2013 Page 101 de 119

Exercice 1 : Questions diverses

(10 points)

Chacune des questions ci-après doit être résolue séparément. Il n'existe aucun lien entre les différentes questions.

Exercice partiel 1.1)

(2 points)

Le chef des finances d'une association vous consulte pour la révision des comptes annuels. Il s'agit d'une organisation cantonale présentant les valeurs clés suivantes :

en KCHF	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Actif circulant	5000	5500
Immobilisations	8000	9000
Capitaux étrangers à court terme	4000	5000
Capitaux étrangers à long terme	2000	2000
Capitaux propres	7000	7500
Chiffre d'affaires	21 000	23 000
Bénéfice	3500	4000

En tant que réviseur de l'association, décidez quel type de révision il convient d'appliquer pour le clôture de l'exercice 2018 en cours. Aucun règlement ne figure dans les statuts. Par conséquence sont les fondements légaux qui s'appliquent. Justifiez votre réponse et citez l'article de loi perfonent.

PO2013 Page 102 de 119

Exercice partiel 1.2) (2 points)

Vous êtes responsable de la comptabilité de Natella SA tandis que votre collègue de travail s'occupe du contrôle restreint des comptes annuels de Natella SA. Les critères de taille de Natella SA se présentent comme suit :

en KCHF	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Actif circulant	5000	5500
Immobilisations	8000	9000
Capitaux étrangers à court terme	4000	5000
Capitaux étrangers à long terme	2000	2000
Capitaux propres	7000	7500
Chiffre d'affaires	21 000	23 000
Bénéfice	3500	4000

Le chef des finances de Natella SA vous demande si une personne de votre société peut procéder à une vérification de l'augmentation du capital. Le capital-actions devrait être relevé de KCHF 1000.

1000.
L'objectif est de convertir les prêts à long terme en capital propre. Justifiez votre réponse.

PO2013 Page 103 de 119

Exercice partiel 1.3		3	po	in	S
Exercice partier 1.3	<i>)</i>	. O	ρU	ш	Į

Attribuez le mot / la combinaison de mots approprié(e) selon liste ci-dessous, à chaque champ vide. Un mot peut être cité une fois, plusieurs fois ou pas du tout.

Dans le cadre du contrôle re	estreint, l'organe d	le révision doit uniquement v	vérifier la conformité des
comptes annuels et de la pr	oposition du cons	eil d'administration concerna	ant l'emploi du bénéfice
avec	_ et	·	
Au contraire,			
 le respect intégral 		dans leur intégralité et	
	d'un système	e de contrôle interne	
ne constituent aucun objet o	l'audit prescrit.		
rés	ulte tant des dispo	ositions légales pour l'organe	e de révision provenant
de la révision ordinaire que	du contrôle restre	int. En revanche,	et la révi-
sion d'actes dolosifs ne font	pas partie du con	trôle restreint.	

- 1. l'existence
- 2. des cadres de référence
- 3. les dispositions légales
- 4. les statuts
- 5. l'avis obligatoire6. les actes délictueux
- 7. la révélation

PO2013 Page 104 de 119

Exercice partiel 1.4) (3 points)

Évaluez si les déclarations suivantes sont CORRECTES ou FAUSSES.

	Déclaration	CORRECTE	FAUSSE
a)	Une holding (comptes individuels) est toujours soumise à un contrôle ordinaire.		
b)	Si des emprunts par obligations sont en circulation, il faut procéder à un contrôle ordinaire.		
c)	Si le prêt d'une banque dépassant 10 millions de CHF est inscrit au bilan, il faut procéder à un contrôle ordinaire.		
d)	Le conseil d'administration décide du type de contrôle.		
e)	Une coopérative peut être contrôlée à l'aide d'un contrôle ordinaire.		
f)	Une entreprise individuelle peut être contrôlée à l'aide d'un contrôle restreint.		

PO2013 Page 105 de 119

Exercice 2 : Planification de l'audit	(10 points)
Exercice partiel 2.1)	(1 point)
Expliquez deux opérations de contrôle particulières qui doivent être réalise mission de contrôle.	ées lors de la première
1	
2.	

PO2013 Page 106 de 119

Exercice partiel 2.2) (5 points)

La norme suisse relative au contrôle restreint compte sept objectifs d'audit (assertions). Deux de ces objectifs sont l'évaluation et la présentation / la publication.

Citez les 5 objectifs d'audit qui manquent encore (doubles citations non autorisées) et attribuez-les aux postes du bilan ci-après. De plus, il faut à chaque fois citer une opération d'audit pour l'objectif d'audit que vous devez définir.

Bilan	Objectif de l'audit	Opération d'audit
Caisse		
Travaux commencés		
Provisions		
Propres actions		
Participations		
Propres actions		

PO2013 Page 107 de 119

Exercice partiel 2.3) (3	points)	
Votre assistant aimerait que vous lui expliquiez ce qu'il faut réaliser avec les différents objectifs d'audit. Il souhaite en particulier que vous lui expliquiez les définitions des objectifs d'audit cidessous.		
En ce qui concerne l'objectif d'audit « évaluation », il faut en plus expliquer les aspects de l'évaluation à partir du Code des Obligations.		
Évaluation		
Présentation et publication		

PO2013 Page 108 de 119

Examen professionner a agents naucianes 2013		
Exercice partiel 2.4)	(1 point)	
Expliquez la notion du caractère significatif qualitatif et donnez un exemple.		
Exercice 3 : Exécution de l'audit	(10 points)	

La situation initiale suivante vaut pour tout l'exercice 3.

Evamon professionnal d'agents fiduciaires 2019

Votre client d'audit vous donne le bilan et vous confie sa proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan. En plus, votre assistant vous fournit les informations ci-dessous.

Votre tâche consiste à filtrer quatre états de fait qui exercent une influence sur votre rapport. Il faut en particulier justifier pourquoi une influence s'exerce. Si ladite influence repose sur un calcul, il faut également présenter ce calcul. Par ailleurs, l'article du CO y afférent doit impérativement être cité.

Partez du principe que votre client d'audit ne va plus procéder à aucune écriture correctrice.

Constatations

- Les capitaux propres se répartissent entre le capital-actions de CHF 100 000, des réserves légales de CHF 4000 et un report de bénéfice ainsi qu'un bénéfice actuel de CHF 36 000.
- L'assemblée générale relative aux comptes annuels 2018 a eu lieu le 30 avril 2019.
- L'organe de révision n'a pas changé depuis l'exercice précédent. Outre les travaux de révision menés pour le client de l'audit, la déclaration d'impôt est également établie.
- Les liquidités sont un avoir en banque auprès d'une banque cantonale.
- Les stocks sont inscrits au bilan au prix coûtant. Le prix de vente de ces stocks est de CHF 10 000.
- L'immeuble correspond à un bâtiment industriel. D'après une estimation de vente, cet immeuble a une valeur de CHF 150 000 et une valeur d'usage de CHF 80 000.
- Le prêt à l'actionnaire est rémunéré à des intérêts non conformes au marché et peut être harmonisé avec la déclaration d'impôt.
- Le capital-actions non versé correspond à l'extrait du registre du commerce.
- Le bilan et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont définitifs dans la forme présentée ici.

PO2013 Page 109 de 119

Rent Kalender SA

BILAN au 31.12.2018

Actifs		Passifs	
Liquidités	5000	Dettes L&P	10 000
Stocks	55 000	Dettes bancaires à court terme	20 000
		Emprunts bancaires à long	
Immeuble	100 000	terme	80 000
Prêt à l'actionnaire	150 000	Hypothèque	100 000
Capital-actions non versé	40 000	Capitaux propres	140 000
Total des actifs	350 000	Total des passifs	350 000

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Report des bénéfices	6000
Bénéfice annuel	30 000
Bénéfice au bilan	36 000
Affectation aux réserves légales	2500
Report à nouveau	33 500

Exercice partiel 3.1)	(6 points)
État de fait 1, y compris une éventuelle preuve de calcul	

PO2013 Page 110 de 119

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019
tat de fait 2, y compris une éventuelle preuve de calcul
tat de fait 3, y compris une éventuelle preuve de calcul

PO2013 Page 111 de 119

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2019 État de fait 4, y compris une éventuelle preuve de calcul				

PO2013 Page 112 de 119

Exercice partiel 3.	2)	2 p	oir	ıts
Exercice partiel 3	2) (2	Z p	OII	ľ

Complétez le texte ci-dessous avec les mots corrects. L l'intitulé de l'exercice. Chaque mot peut apparaître une fois	
Chaque indication est indispensable dans négligée, peut influencer le destinataire du rapport des com	qui, dans la mesure où elle est ptes annuels dans ses décisions.
Le jugement professionnel revêt beaucoup d'importance tar catif que dans l'évaluation	nt dans la définition du caractère signifi-
Dans le cadre de, le réviseur déterr compte des critères quantitatifs et qualitatifs.	mine le caractère essentiel en tenant
Le réviseur tient compte du caractère essentiel tant au nivea semble, qu'au niveau de chaque da	•

Choix de mots

- 1. le bilan
- 2. le compte de résultat
- 3. l'annexe
- 4. les comptes annuels
- 5. poste
- 6. des anomalies
- 7. l'acceptation du mandat
- 8. la planification de l'audit9. l'exécution de l'audit

PO2013 Page 113 de 119

Exercice partiel 3.3) (2 points)

Jugez si les déclarations suivantes sont CORRECTES ou FAUSSES.

	Déclaration	CORRECTE	FAUSSE
a)	Se procurer des attestations de débiteurs ne fait pas partie d'un contrôle restreint.		
b)	La concordance d'une présentation détaillée des actifs de régularisation avec les comptes annuels ne fait pas partie du contrôle restreint.		
c)	Demander à la direction de l'entreprise si la part privée des frais professionnels est décomptée avec la taxe sur la valeur ajoutée ne fait pas partie d'un contrôle restreint.		
d)	Les interrogations sur les raisons d'un retrait anticipé de l'organe de révision ne font pas partie d'un contrôle restreint.		

PO2013 Page 114 de 119

Exercice 4 : Rapport	(10 points)
Chaque état de fait à l'exercice 4 est indépendant. Les différents états de fait doive indépendamment les uns des autres.	nt être résolus
Exercice partiel 4.1)	(2 points)
Votre assistant de révision sait bien qu'en cas de limitation de l'étendue de l'audit l'organe de révision doit être adapté. Montrez-lui les <u>deux</u> variantes possibles et concernant le rapport.	
Il ne s'agit pas de donner la formulation dans le rapport, mais de dire si le libe s'applique en tant que « opinion d'audit non modifiée », « opinion d'audit avec réser d'audit défavorable » ou « impossibilité d'exprimer une opinion d'audit ».	

PO2013 Page 115 de 119

Exercice partiel 4.2)	(2 points)
Votre assistant de révision sait bien qu'en présence d'un état de fait supp l'organe de révision doit être adapté. Montrez-lui les <u>deux</u> variantes possible concernant le rapport.	
Il ne s'agit pas de donner la formulation dans le rapport, mais de dire si le s'applique en tant que « opinion d'audit non modifiée », « opinion d'audit avec le d'audit défavorable » ou « impossibilité d'exprimer une opinion d'audit ».	
Exercice partiel 4.3)	(2 points)
Votre assistant de révision sait bien qu'en présence d'un état de fait cons l'organe de révision doit être adapté. Montrez-lui les deux variantes possible concernant le rapport.	
Il ne s'agit pas de donner la formulation dans le rapport, mais de dire si le s'applique en tant que « opinion d'audit non modifiée », « opinion d'audit avec le d'audit défavorable » ou « impossibilité d'exprimer une opinion d'audit ».	

PO2013 Page 116 de 119

Exercice partiel 4.4)	(2 points)
Énumérez quatre compléments possibles dans le domaine du contrôle restreint.	
Exercice partiel 4.5)	(2 points)

Évaluez si les déclarations suivantes sont CORRECTES ou FAUSSES.

	Déclaration	CORRECTE	FAUSSE
a)	En cas de continuité d'exploitation, on suppose une durée de 12 mois à partir de la date du bilan.		
b)	Les évènements postérieurs à la date du bilan n'ont aucune influence sur la comptabilisation dans les comptes annuels.		
c)	Un bilan des valeurs de liquidation présente toujours une base de capitaux propres inférieure à un bilan des valeurs de continuité de l'exploitation.		
d)	Le rapport de l'organe de révision doit être remis au conseil d'administration.		

PO2013 Page 117 de 119

Exercice 5 : Audits spéciaux

(10 points)

Madame Heidi Müller gère l'entreprise individuelle Boulangerie Müller à Zollikon. Madame Müller veut maintenant changer sa société en une Sàrl. Les questions ci-après n'ont aucun lien entre elles.

L'entreprise individuelle Boulangerie Müller détient les actifs suivants

- Compte bancaire
- Stocks
- Caution pour le loyer
- Équipements incorporés

Exercice partiel 5.1)	(2 points)
Madame Müller aimerait que vous lui disiez si l'audit mené pour la transfoindividuelle en une Sàrl consiste en un audit dans le cadre du contrôle de d'après la Loi sur la fusion.	
Exercice partiel 5.2)	(2 points)
Madame Müller vous demande s'il est possible de reprendre le compte be formation d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa quest ponse. En l'absence d'argumentation, la réponse OUI NON ne sera pas p	ion et justifiez votre ré-
□ Oui □ Non	
Argumentation	

PO2013 Page 118 de 119

Exercice partiel 5.3)	(2 points)
Madame Müller vous demande si les stocks peuvent être repris lors dentreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa question et justifie En l'absence d'argumentation, la réponse OUI NON ne sera pas pris	ez votre choix.
□ Oui □ Non	
Argumentation	
	(2 points)
Exercice partiel 5.4)	(= pointo)
Exercice partiel 5.4) Madame Müller vous demande si la caution pour le loyer peut être re d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa question et En l'absence d'argumentation, la réponse OUI NON ne sera pas pris	prise lors de la transformation justifiez votre choix.
Madame Müller vous demande si la caution pour le loyer peut être re d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa question et	prise lors de la transformation justifiez votre choix.
Madame Müller vous demande si la caution pour le loyer peut être re d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa question et En l'absence d'argumentation, la réponse OUI NON ne sera pas pris	prise lors de la transformation justifiez votre choix.
Madame Müller vous demande si la caution pour le loyer peut être re d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa question et En l'absence d'argumentation, la réponse OUI NON ne sera pas pris	prise lors de la transformation justifiez votre choix.
Madame Müller vous demande si la caution pour le loyer peut être re d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa question et En l'absence d'argumentation, la réponse OUI NON ne sera pas pris	prise lors de la transformation justifiez votre choix.
Madame Müller vous demande si la caution pour le loyer peut être re d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa question et En l'absence d'argumentation, la réponse OUI NON ne sera pas pris Oui Non Argumentation	eprise lors de la transformation justifiez votre choix. e en compte. (2 points) proprées peuvent être reprises épondez à sa question et justi-
Madame Müller vous demande si la caution pour le loyer peut être re d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Répondez à sa question et En l'absence d'argumentation, la réponse OUI NON ne sera pas pris Oui Non Argumentation Exercice partiel 5.5) Madame Müller vous demande si les immobilisations corporelles incolors de la transformation d'une entreprise individuelle en une Sàrl. Ré	eprise lors de la transformation justifiez votre choix. e en compte. (2 points) proprées peuvent être reprises épondez à sa question et justi-

PO2013 Page 119 de 119